

**LETTRE DE PRESENTATION DU
RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE
CENTRALE DES COMORES**

**A SON EXCELLENCE, MONSIEUR LE PRESIDENT DE
L'UNION DES COMORES**

**PAR
M. Ahamadi ABDOULBASTOI,
GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES**



Monsieur le Président de l'Union des Comores,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales, le Rapport Annuel de la Banque Centrale des Comores qui retrace l'évolution de la situation économique, financière et monétaire des Comores, ainsi que la gestion de la Banque, au cours de l'année 2005.

En 2005, l'activité économique mondiale est restée soutenue enregistrant un taux de croissance du Pib évalué à 4,3% contre 5,2% en 2004 après 3,8% en 2003. Cette croissance, inégale d'une région à une autre, a été principalement soutenue par le dynamisme de l'activité en Asie, notamment en Chine (9,3%), tandis que les Etats-Unis et l'Europe ont enregistré un taux de croissance de 3,6% et 1,4%, respectivement, après 4,2% et 1,8% en 2004.

En Afrique, le taux de croissance du PIB a légèrement baissé, revenant de 5,6% en 2004 à 5,1% en 2005. Dans les pays émergents, l'activité a enregistré une croissance de 7,3% en 2005, après 7,8% en 2004. Au Moyen-Orient, la reprise économique est restée soutenue dans les pays producteurs de pétrole, alors qu'elle s'est repliée en Amérique latine.

Aux Comores, l'activité économique s'est inscrite dans un contexte de hausse des cours du pétrole et d'effondrement des prix de la vanille, entraînant un déficit record du commerce extérieur de plus de 34 milliards FC. Cette activité a été marquée par le suivi du programme de référence du FMI, l'adoption du Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et l'organisation de la conférence des bailleurs de fonds.

En dépit de l'expansion de l'épidémie *Chikungunya* et des deux éruptions volcaniques à la Grande Comore, le taux de croissance réel du Pib s'est amélioré, passant de 1,9% en 2004 à 2,8% en 2005. Cette amélioration a concerné essentiellement les secteurs de l'agriculture, du BTP et dans une moindre mesure celui du tourisme.

Le taux d'inflation a été contenu à 3,2% en 2005 après 4,5% en 2004, du fait des allègements fiscaux adoptés au dernier trimestre pour atténuer les effets de la hausse des prix du pétrole mais aussi des résultats satisfaisants de la production vivrière.

Le compte courant de la balance des paiements s'est par contre dégradé, affichant un déficit de 6,4% du PIB en 2005 contre 5,2% en 2004, en relation avec la détérioration de la balance commerciale. La consolidation des transferts privés sans contrepartie a limité la dégradation du compte courant.

Concernant les finances publiques, les recettes intérieures ont augmenté, passant de 22,4 milliards FC en 2004 à presque 24 milliards FC en 2005, en relation avec la hausse des recettes des services, notamment des télécommunications.

Les dépenses courantes sont restées pratiquement stables, atteignant 20,9 milliards FC en 2005 contre 20,7 milliards FC en 2004, la baisse des dépenses en biens et services étant compensée par une augmentation des transferts en règlement de la dette extérieure et des contributions aux organismes internationaux.

Dans le domaine de la monnaie, le stock de monnaie s'est accru de près de 4%, s'établissant à 35,4 milliards FC en décembre 2005 contre 34,1 milliards FC en décembre 2004, en liaison avec la consolidation des avoirs extérieurs nets et l'accroissement du crédit intérieur, notamment du crédit à l'Etat. En revanche, le taux de couverture de la masse monétaire par les avoirs extérieurs nets s'est contracté, revenant de 109% en 2004 à 105% en 2005.

Dans le cadre du programme de surveillance avec le FMI, une partie des objectifs définis a été réalisée en 2005, notamment l'amélioration des recettes, le fonctionnement du mécanisme de répartition des recettes entre l'Union et les Iles et une réduction des arriérés intérieurs. La consolidation des performances budgétaires et la mise en œuvre des repères structurels ouvrirait la voie à des perspectives de négociation d'un programme FRPC avec le FMI en 2006, en vue de bénéficier par la suite d'un allègement de la dette extérieure à travers l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Parallèlement à ce programme de surveillance, les Comores se sont pleinement impliqués dans le processus de convergence macroéconomique des pays de la Zone franc en inscrivant les critères de convergence dans la Loi de Finances 2006.

Les taux de la Banque Centrale des Comores, indexés sur l'EONIA, ont parallèlement suivi la tendance haussière observée au niveau international. Le taux des avances à l'Etat et le taux d'escompte, fixés à EONIA+1,5%, se sont élevés en moyenne de 3,59% en 2005 contre 3,55% en 2004. Le taux de rémunération des dépôts du Trésor, des banques et des établissements financiers non soumis à l'obligation des réserves a suivi la même tendance, passant de 2,05% en 2004 à 2,09% en 2005. Le taux de rémunération des réserves libres a été revu à la baisse, de [EONIA + 1/8] à EONIA, soit une baisse de 2,17% en 2004 à 2,09% en 2005. En revanche, le taux de rémunération des réserves obligatoires, maintenu à [EONIA-1/8], est passé en moyenne de 1,92% en 2004 à 1,96% en 2005, en liaison avec la hausse de l'EONIA.

Les taux créditeurs, stables à 3,5% depuis août 2002, ont été ramenés à 3% au 1^{er} janvier 2005 et à 2,5% à compter du 1^{er} janvier 2006. Les taux débiteurs, désormais fixés sur la base d'une fourchette entre un taux plancher et un taux plafond, ont été révisés à la baisse de [8%-14%] à [7%-14%], applicable à compter du 1^{er} janvier 2006.

La tendance à l'effritement du dollar par rapport à l'Euro observée durant ces deux dernières années s'est inversée dès la fin du premier semestre 2005. En glissement annuel, il s'est apprécié de près de 14%. Cette évolution s'est traduite par une quasi stabilité de la moyenne annuelle du taux change du dollar par rapport au franc comorien, qui a atteint 396 FC pour un dollar en 2005 contre 436 FC en 2003.

Le Gouverneur,
Ahamadi ABDOULBASTOI

UNION DES COMORES

RAPPORT ANNUEL 2005



SOMMAIRE

CHAPITRE I : L'EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	1
SECTION I - LES PRINCIPALES EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES ...	1
1.1 - <i>Les Etats-Unis et le Japon</i>	1
1.2 - <i>Les pays de l'Union Européenne</i>	2
1.2.1 - <i>La Zone euro</i>	2
1.2.2 <i>Les Etats de l'Union européenne (hors zone euro)</i>	3
1.3 – <i>L'Afrique sub-saharienne</i>	3
1.4 - <i>Les autres régions</i>	4
SECTION II - LA COOPERATION INTERNATIONALE	4
2.1 - <i>La Zone Franc</i>	4
2.2 - <i>La construction européenne</i>	6
2.3 – <i>L'Union africaine</i>	6
2.4 - <i>La coopération sous-régionale</i>	6
2.5 – <i>Les institutions financières internationales</i>	7
CHAPITRE II : LA SITUATION INTERIEURE.....	9
SECTION I - LA PRODUCTION DU SECTEUR PRIMAIRE	10
1.1 – <i>Les produits de rente</i>	10
1.1.1 - <i>La vanille</i>	10
1.1.2 - <i>Le girofle</i>	11
1.1.3 - <i>L'ylang-ylang</i>	11
1.2 - <i>La production alimentaire</i>	11
1.2.1 - <i>Les cultures vivrières</i>	12
1.2.2 - <i>L'élevage</i>	13
1.2.3 - <i>La pêche</i>	13
SECTION II - L'INDUSTRIE, L'ARTISANAT ET LES TRAVAUX PUBLICS	14
2.1 - <i>L'industrie et l'artisanat</i>	14
2.2 - <i>Les travaux publics</i>	16
SECTION III - LES SERVICES	16
3.1 - <i>Le tourisme</i>	16
3.1.1 - <i>La politique de développement du tourisme</i>	16
3.1.2 - <i>L'activité d'exploitation</i>	17
3.2 - <i>Les Télécommunications</i>	17
CHAPITRE III : LES ECHANGES EXTERIEURS	20
SECTION I - LE COMMERCE EXTERIEUR	20
1.1 - <i>Les Exportations</i>	20
1.2 - <i>Les Importations</i>	21
1.3 - <i>L'évolution géographique des échanges</i>	22
SECTION II - LA BALANCE DES PAIEMENTS	22
2.1 – <i>Le compte des transactions courantes</i>	23
2.1.1 <i>Biens</i>	23
2.1.2 - <i>Services</i>	23
2.1.3 – <i>Revenus</i>	24
2.1.4 - <i>Transferts courants</i>	24
2.2 – <i>Le compte de capital et d'opérations financières</i>	24
2.2.1 - <i>Compte de Capital</i>	24

2.2.2 - <i>Compte des opérations financières</i>	25
CHAPITRE IV : LA SITUATION FINANCIERE ET MONETAIRE	27
SECTION I - LES FINANCES PUBLIQUES.....	27
1.1 - <i>L'exécution du budget 2005</i>	27
1.2 - <i>Les opérations financières consolidées de l'Etat</i>	29
<i>et des Administrations Publiques</i>	29
1.3 - <i>Les prévisions budgétaires pour l'année 2006</i>	30
SECTION II - LA SITUATION MONETAIRE	30
2.1 - <i>La masse monétaire</i>	31
2.2 - <i>Les contreparties de la masse monétaire</i>	32
SECTION III - LE SYSTEME BANCAIRE.....	33
3.1 - <i>Structure du système bancaire</i>	33
3.2 - <i>L'activité des établissements financiers</i>	34
3.3 - <i>Les conditions de banques</i>	35
CHAPITRE V : L'ADMINISTRATION, L'ACTIVITE ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE	38
SECTION I - L'ORGANISATION	38
1.1 - <i>L'Administration</i>	38
1.2 - <i>Les effectifs</i>	39
SECTION II - LES ACTIVITES DE LA BANQUE	39
2.1 - <i>L'ouverture de l'agence de Mohéli</i>	39
2.2 - <i>Les billets et pièces en circulation</i>	39
2.3 - <i>Les systèmes de paiements et de règlements</i>	40
2.4 - <i>Les autres activités de la Banque</i>	40
SECTION III - LES COMPTES DE LA BANQUE	43
3.1 - <i>Le bilan</i>	43
3.2 - <i>Le compte de résultat</i>	44
ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ENCART : LA CONFERENCE DE MAURICE	18
ENCART : LES TRANSFERTS DES MIGRANTS	36

CHAPITRE I

L'EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Section I - Les principales évolutions économiques, monétaires et financières

L'activité économique mondiale a enregistré un taux de croissance de 4,3% en 2005, en légère décélération par rapport au taux de 5% enregistré l'année précédente. Cette croissance a été essentiellement tirée par le dynamisme des économies asiatiques, en dépit des incidences du *tsunami*. Les Etats-Unis et l'Europe ont observé un ralentissement de leur activité, en relation avec le niveau élevé des cours des produits pétroliers et le choix d'une politique monétaire restrictive.

Au cours de l'année sous revue, les cours du pétrole ont poursuivi la tendance haussière, en relation avec la vigueur de la demande mondiale et les inquiétudes suscitées par la crise du nucléaire iranien. Le prix du baril a atteint une moyenne de 55 dollars US contre 38 dollars US en 2004, avec des pics historiques avoisinant les 70 dollars.

Après trois années marquées par une dépréciation par rapport aux grandes devises, le dollar s'est renforcé en 2005, principalement avec l'euro (+14,3%), bénéficiant de l'élargissement de l'écart des taux d'intérêt et des inquiétudes institutionnelles en zone euro liées au rejet du projet de constitution européenne, par la France et les Pays-Bas.

1.1 - Les Etats-Unis et le Japon

Le taux de croissance économique aux **Etats-Unis** est revenu de 4,2% en 2004 à 3,6% en 2005. Ce repli est essentiellement imputable au ralentissement de la croissance des investissements et de la consommation des ménages, accentué par les effets dévastateurs des tempêtes tropicales qui ont frappé le Sud des Etats-Unis durant les mois d'août et de septembre.

L'économie américaine a connu une inflation importée due au renchérissement des prix de l'énergie combiné à l'affaiblissement du dollar jusqu'à la fin de 2004. Les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 3,4% contre 2,7% en 2004. Cette pression inflationniste a conduit les autorités américaines à resserrer la politique monétaire. Au 31 décembre 2005, le taux cible des fonds fédéraux, qui a enregistré au cours de l'année sous revue huit augmentations de 0,25 point chacune, s'élève à 4,25% contre 2,25% au début de l'année.

Le déficit public a été réduit, revenant de 4,7% du PIB en 2004 à 3,7%, en relation avec l'amélioration des recettes fiscales, malgré la progression des dépenses liées d'une part, aux opérations militaires en Irak et en Afghanistan et d'autre part, à la reconstruction des régions du sud dévastées par les ouragans tropicaux.

Le **Japon** semble sortir de la tendance déflationniste observée ces dix dernières années, en enregistrant pour la 2^{ème} année consécutive, une progression du taux de croissance du PIB de 2,4% en 2005, après 2,7% en 2004. Le dynamisme de la demande intérieure, notamment l'investissement des entreprises (+7,4% en 2005 contre +5,8% en 2004), a influé positivement sur cette croissance, malgré les signes de repli constatés au niveau des exportations. L'indice des prix à la consommation a toutefois reculé de 0,4% après avoir stagné en 2004.

S'agissant des finances publiques, le déficit budgétaire est resté dans la même tendance qu'en 2004, revenant de 6,5% du PIB en 2004 à 6,3% en 2005, en relation avec la volonté affichée par le gouvernement japonais d'élargir l'assiette fiscale tout en maîtrisant les dépenses.

S'agissant de la politique monétaire, la Banque du Japon s'est engagée à poursuivre sa politique d'octroi de liquidité à taux zéro, dans le but d'inverser la tendance déflationniste qui a caractérisé l'économie japonaise ces dernières années.

1.2 - Les pays de l'Union Européenne

1.2.1- La Zone euro

La croissance économique dans la zone euro est restée faible, s'élevant à 1,4% en 2005 après 1,8% en 2004. Ce ralentissement est expliqué par la morosité de la demande intérieure et par la faiblesse des exportations.

<i>Evolution de quelques indicateurs économiques dans la zone euro (en %)</i>			
	2003	2004	2005
Taux de croissance du PIB	0,7	1,8	1,4
Taux d'inflation (IPCH)	2,1	2,1	2,2
Taux de chômage	8,7	8,9	8,6
Déficit public en % du PIB	-3,0	-2,7	-2,9
Solde du compte courant en % du PIB	0,3	0,6	-0,2

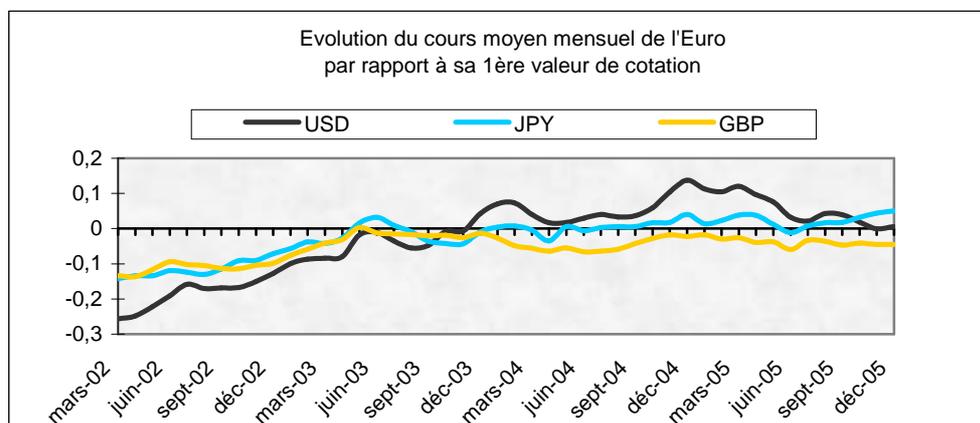
Sources :BDF, OCDE, BNB

En France, malgré la bonne tenue de la demande intérieure, la croissance a été ralentie par la baisse des exportations, tandis qu'en Allemagne, le phénomène inverse s'est produit, avec une hausse des exportations de biens d'équipement compensée par une baisse de la demande intérieure. Le taux de croissance du PIB de la France et de l'Allemagne s'est établi respectivement à 1,4% et 0,9%, contre 2,1% et 1,6% en 2004.

En dépit de la hausse des cours du pétrole et la baisse de la valeur de l'euro, le taux d'inflation dans la zone euro a été contenu à 2,2% en 2005 contre 2,1% en 2004. En France, il est passé sous la barre des 2%, pour s'établir à 1,9% contre 2,3% en 2004.

Le déficit budgétaire dans la zone Euro s'est légèrement détérioré, passant de 2,7% du PIB en 2004 à 2,9% du PIB en 2005.

Après avoir maintenu ses taux directeurs inchangés depuis le 5 juin 2003, l'Eurosystème a relevé de 0,25 point ses principaux taux directeurs, traduisant le resserrement de la politique monétaire. Le 6 décembre 2005, le taux des opérations principales de refinancement est passé de 2% à 2,25% et celui du prêt marginal, de 3% à 3,25%.



Après plus de deux ans caractérisés par une baisse des cours du dollar par rapport à l'euro, la tendance s'est inversée en 2005. La forte appréciation enregistrée à la fin de l'année 2004 a permis de maintenir en 2005, une moyenne annuelle équivalente à celle observée en 2004, avec un euro pour 1,24 dollar USD.

1.2.2 Les Etats de l'Union européenne (hors zone euro)

La croissance économique dans les Etats de l'Union Européenne n'appartenant pas à la zone euro a été plus vigoureuse dans les nouveaux pays membres tandis que le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède enregistraient des taux de croissance identiques à ceux des pays de la zone Euro. Au Royaume-Uni, la progression de l'activité s'est sensiblement ralentie, revenant de 3,2% en 2004 à 1,6% l'année sous revue, en relation avec le recul des investissements et la baisse de la consommation privée.

Le renchérissement des prix du pétrole a entretenu une inflation en moyenne plus élevée qu'en zone euro, avec des pics enregistrés dans les pays baltes. Au Royaume-Uni, le taux d'inflation a atteint 2% contre 1,3% en 2004.

1.3 - L'Afrique sub-saharienne

En Afrique, l'activité est restée soutenue, enregistrant un taux de croissance du PIB de 5,1% en 2005 contre 5,6% en 2004, en dépit des mauvaises conditions climatiques qui ont frappé certaines régions du continent.

Le taux d'inflation moyen en Afrique sub-saharienne s'est établi à 9,8% contre 9,3% en 2004, entretenu par la détérioration des termes de l'échange dans certains pays importateurs de pétrole.

Au mois de juillet 2005, les pays du G8 ont décidé d'annuler la totalité de la dette multilatérale due par les pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, en vue de les aider à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), en encourageant notamment les dépenses dans les domaines de la santé et de l'éducation. Cette annulation concernerait 33 pays africains éligibles.

1.4 - Les autres régions

Dans les pays émergents d'Asie, la croissance de l'activité économique est restée vigoureuse, avec une progression moyenne du PIB de 7,3% en 2005, soutenue par le dynamisme de la production en Chine et en Inde. En Chine, le taux de croissance a avoisiné les 9%, la forte hausse des exportations ainsi que le dynamisme de la demande intérieure étant les principaux contributeurs. L'ouverture progressive de l'économie aux mécanismes de marché a permis au secteur privé de devenir le moteur de l'expansion économique chinoise.

Au Moyen-Orient, la reprise économique est restée soutenue dans les pays producteurs de pétrole, en relation la hausse des recettes tirées de l'exploitation des produits pétroliers. En Amérique latine, l'activité économique s'est repliée, en relation avec le recul des exportations de produits manufacturés, en dépit de conditions monétaires favorables.

Section II - La coopération internationale

2.1 - La Zone Franc

Dans un contexte marqué par la reprise de la croissance économique internationale, la Zone franc a enregistré un taux de croissance moyen du PIB de 3,3% en 2005 contre 5% en 2004.

Dans la Zone UEMOA, l'activité économique a cru de 3,5% en 2005 après 2,9% en 2004, bénéficiant des bonnes performances réalisées dans le secteur agricole, dont la production est en augmentation. Ce regain d'activité s'est accompagné d'une forte progression des prix. Avec la hausse des prix des produits alimentaires conjuguée à l'envolée des cours du pétrole, le taux d'inflation s'est établi à 4,4% en 2005 après 0,6% en 2004.

Dans le domaine des finances publiques, l'UEMOA a enregistré une progression de 7,4% de ses recettes budgétaires, représentant 17,1% du PIB contre 16,9% en 2004. Cette légère augmentation des rentrées fiscales a permis d'améliorer le solde budgétaire de base, dont le rapport au PIB est passé de -0,7% en 2004 à -0,4% en 2005.

En matière de politique monétaire, l'orientation a été portée sur l'utilisation d'instruments indirects de régulation monétaire en vue de renforcer la stabilité monétaire et financière et de consolider les réserves de change. Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont progressé de plus de 40%, s'établissant à 3.325 milliards à fin décembre 2005 après 3.185 en 2004.

En Zone CEMAC, le taux de croissance du PIB a sensiblement ralenti, revenant de 6,8% en 2004 à 3,9% en 2005, en liaison avec le ralentissement de la production pétrolière dans la sous région (+3,2% en 2005 contre +24,7% en 2004).

L'inflation est repartie à la hausse, passant de 0,4% en 2004 à 2,8% en 2005, poussée par l'envolée des prix du pétrole combinée à des conditions climatiques défavorables entraînant de mauvaises récoltes dans certaines régions de la zone.

Evolution de quelques indicateurs économiques dans la Zone Franc			
	(en %)		
	2003	2004	2005*
Croissance du PIB			
Zone Franc	2,6	5	3,3
UEMOA	3,2	3,5	2,9
CEMAC	4,1	6,8	3,9
Comores	2,1	1,9	2,8
Taux d'inflation (en moy annuelle)			
Zone Franc	1,4	0,7	4
UEMOA	1,3	0,6	4,4
CEMAC	1,2	0,4	2,8
Comores	3,7	4,5	3,2
Solde du compte courant en % du PIB			
UEMOA	2,1	4,5	4,2
CEMAC	18,5	-4,6	3,3
Comores	-12,7	-	-
Solde Budgétaire de Base/PIB **			
UEMOA	-0,47	-0,7	-0,4
CEMAC	4,3	4,8	10,1
Comores	-3,8	-2,1	-0,5

*source : données nationales, BDF, AFD, BCC, FMI *données provisoires,
** SBB = recettes totales hors dons – dépenses totales hors investissement financé sur ressources extérieures*

S'agissant des finances publiques, la sous-région a amélioré ses recettes budgétaires de 43,8%, représentant 25,6% du PIB contre 21,3% en 2004. Cette évolution est le reflet d'une forte augmentation des recettes pétrolières, favorisée par le maintien de cours mondiaux élevés. Ces performances se sont traduites par l'amélioration de l'excédent du solde budgétaire de base qui s'est situé à 10,1% du PIB en 2005, contre 4,8% en 2004.

Au 31 décembre 2005, la situation monétaire s'est caractérisée par la consolidation de la position extérieure nette en relation avec la hausse des recettes d'exportation de produits pétroliers.

Concernant la convergence macroéconomique des pays de la Zone franc, seuls trois pays, le Sénégal, le Cameroun et le Gabon, ont respecté les quatre critères de premier rang, à savoir un solde budgétaire de base rapporté au PIB positif, un taux d'inflation inférieur à 3%, un encours de la dette publique inférieur à 70% du PIB et une non accumulation des arriérés.

Dans la zone UEMOA, aucun pays n'a respecté le critère du taux d'inflation. Pour les Comores, aucun critère n'a pu être atteint au 31 décembre 2005.

2.2 - La construction européenne

En 2005, la France et les Pays-Bas ont rejeté par référendum le projet de constitution européenne. Ce double rejet prive pour l'instant, l'Union Européenne d'une constitution, qui pour entrer en vigueur, doit être ratifiée par l'ensemble des pays membres.

Après l'intégration de dix nouveaux Etats le 1^{er} mai 2004, l'Union Européenne se prépare à un nouvel élargissement, la Bulgarie et la Roumanie ayant signé leurs traités d'adhésion le 25 avril 2005. Ces deux pays rejoindront l'Union au 1^{er} janvier 2007, sous conditions de répondre pleinement aux critères politiques et économiques fixés par l'Union.

Par ailleurs, les négociations pour l'adhésion de la Turquie et de la Croatie ont officiellement débuté le 3 octobre 2005. Les deux pays doivent renforcer leur capacité administrative et judiciaire pour appliquer les règles communautaires et garantir les libertés fondamentales.

2.3 - L'Union africaine

Les chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UA réunis à Syrte (Libye) en juillet 2005 ont émis le souhait de rendre opérationnelle, courant 2006, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (la Cour) chargée de juger les violations des dispositions de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples par les Etats.

Parmi les autres propositions avancées en 2005 par l'Union, il y a la création d'une bourse panafricaine des valeurs et la création d'un fonds au sein de l'Union africaine pour atténuer les effets de la montée des prix du pétrole sur les Etats africains.

Le fait le plus marquant a concerné la résolution des conflits régionaux, avec la signature historique d'un accord de paix global, qui a mis fin à la guerre civile au Soudan.

2.4 - La coopération sous-régionale

A - Le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) (le marché Commun de l'Afrique de l'Est et Australe).

La treizième réunion du Conseil des ministres du COMESA, tenue à Addis-Abeba les 20 et 21 mai 2002, avait demandé aux Etats membres de mettre en œuvre des politiques de réformes économiques en vue d'atteindre une plus grande convergence macro-économique à travers un certain nombre de critères à respecter, tels qu'un déficit budgétaire ne dépassant pas les 5% du PIB, un taux d'inflation inférieur à 5% ou le non financement à terme du déficit budgétaire de l'Etat par les Banques Centrales.

L'objectif de cette politique est d'aboutir à une union monétaire à l'horizon 2018, tout en mettant l'accent sur la stabilité monétaire afin de faciliter les efforts d'intégration économique et d'assurer le développement économique durable de la sous-région. A cet égard, un comité de politique monétaire et de taux de change, réuni pour la première fois en mars 2005, a été chargé d'œuvrer dans un premier temps en faveur de la convertibilité des monnaies des Etats membres ayant des échanges et des investissements transfrontaliers importants.

B - La zone de libre échange (ZLE)

Les Comores ont engagé un programme de réformes sur les taxes douanières en vue de préparer leur intégration dans la Zone de libre échange (ZLE), qui est effective depuis le 1^{er} janvier 2006. La Zone de libre échange consiste à supprimer les droits de douane sur les biens en provenance des pays adhérents. Pour compenser les pertes liées à cette adhésion, les autorités ont engagé des réformes fiscales comme l'introduction de droits d'assises.

C - Les Accords de Partenariat Economique (APE)

Les Comores, membres du groupe des pays de l'Afrique orientale et australe (AFOA), participent également aux travaux pour la création de l'Union douanière des pays membres du COMESA, prévue en 2008.

Cette participation est indispensable pour la négociation des Accords de partenariat économique (APE), qui régissent les relations économiques entre les pays ACP et l'Union européenne.

2.5 - Les institutions financières internationales

Le volume des engagements du FMI envers les pays de la zone franc s'est élevé à 187 millions de DTS (environ 110 milliards FC) contre 515 millions de DTS (307 milliards FC) l'année 2004. Les décaissements se sont élevés à 34,6 millions de DTS (environ 21 milliards FC), soit 16% des versements du FMI en Afrique subsaharienne.

Interventions de la Banque Mondiale dans les pays de la Zone Franc (en millions de dollars E.U.)						
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Engagements	967,9	703,0	663,8	571,1	794,7	412
Aides-projet	820,3	411,5	373,3	397,8	654,7	257
Ajustement	147,6	291,5	290,5	173,3	124	155
Décaissements	485,4	516,2	691,1	737,7	835	728

Source : Comité monétaire de la Zone Franc

Les engagements de la Banque mondiale dans la Zone Franc en 2005 se sont fortement repliés par rapport à 2004, s'élevant à 412 millions de dollars US, soit 15% de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, après le record de 795 millions de dollars US enregistré en 2004. L'aide budgétaire a représenté 38% des crédits accordés aux pays de la zone franc.

Les versements bruts en faveur des Comores se sont élevés à 3 millions de dollars US l'année sous revue.

Au 31 décembre 2005, la Zone Franc compte 13 pays éligibles à l'initiative PPTE, dont 8 ont atteint le point de décision et 5 le point d'achèvement. Les Comores ont mis en œuvre depuis 2005 un programme de référence avec le FMI pour accéder à un programme FRPC courant 2006.

CHAPITRE II

LA SITUATION INTERIEURE

L'activité économique en 2005 s'est améliorée, en dépit des difficultés persistantes de la filière vanille et de la hausse des cours du pétrole. Tiré par la consommation et les investissements privés, le taux de croissance du PIB s'est inscrit en hausse, passant de 1,9% en 2004 à 2,8% en 2005.

Cette croissance a concerné l'ensemble des secteurs de l'économie, essentiellement l'agriculture, les BTP et le tourisme. Le secteur agricole a enregistré des résultats satisfaisants (+3%), notamment dans le domaine des cultures vivrières. Le secteur du BTP s'est également distingué par une bonne performance, évaluée à 2,5%, malgré le renchérissement constaté au niveau des prix du ciment et des autres matériaux de construction. Le tourisme a affiché une croissance de 3,6%, confortant la priorité accordée à ce secteur.

Répartition du PIB par branche d'activité (en millions FC)				
Branches	2003	2004	2005*	Contri. PIB(%)
Agriculture, pêche, forêts	56 882	59 933	61 833	41
Industrie manufacturière	5 795	6 106	6 300	4,2
Electricité, gaz ,eau	2 146	2 262	2 333	1,6
Bâtiments et travaux publics	8 411	8 862	9 143	6,1
Commerce, hôtels, restaurants	35 417	37 317	38 500	25,6
Banques, Assurances, A.I et SRE	6 225	6 559	6 767	4,5
Transport et télécommunication	7 139	7 522	7 761	5,2
Administration publique.	19 264	20 297	20 940	13,9
Autres services	743	783	807	0,5
Production bancaire imputée (moins)	(3 595)	(3 788)	(3 908)	(2,6)
Produit Intérieur Brut(*)	138 426	145 852	150 475	100

Source : Direction de la Statistique
* Chiffres provisoires

La croissance de l'activité s'est déroulée dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation a été contenu à 3,2% contre 4,5% en 2004. Habituellement moins inflationniste, le 1^{er} semestre de l'année 2005 a été marqué par une diminution de 3,9% de l'indice des prix à la consommation. Cette tendance s'est inversée au cours du 4^{ème} trimestre, suite à l'augmentation de plus de 41% des prix des produits pétroliers, entraînant une augmentation générale des prix, à l'exception de la rubrique « Santé» dont l'indice a baissé de 6,4%.

Les indices des prix, notamment des produits alimentaires, des articles d'habillement, des combustibles et des équipements électroménagers, ont cru respectivement de 5,6%, de 9,2%, de 14,9% et de 22,1%.

Indice des prix à la consommation	Année de base 1999				
	2001	2002	2003	2004	2005*
Indice général	112,1	115,8	120,1	125,5	128,0
Taux d'inflation annuel (en %)	5,9	3,3	3,7	4,5	3,2

Sources: Direction de la Statistique, traitement Banque Centrale
* Chiffres provisoires

Pour atténuer l'impact négatif de cette mesure sur les prix, les autorités ont abaissé les droits de douane sur les produits de 1^{ère} nécessité et ont diminué de 40% la taxation forfaitaire des conteneurs. La durée de ces mesures a été limitée à fin décembre 2005.

Section I - La production du secteur primaire

Le secteur agricole sort d'une période difficile marquée à la fois par différentes maladies qui ont attaqué plusieurs plantations (bananes, cocotiers, tarots), et par une épizootie bovine qui a ravagé de nombreux cheptels à la Grande-Comore. En 2005, la production agricole a enregistré une hausse de 3% par rapport à l'année précédente, bénéficiant de conditions climatiques favorables.

1.1 - Les produits de rente

1.1.1 - La vanille

La vanille des Comores, dont la qualité est mondialement reconnue, connaît d'énormes difficultés liées essentiellement à l'effondrement des prix d'achat aux producteurs, du fait d'une demande mondiale en forte chute ces trois dernières années. Cette situation a entraîné une importante accumulation de stock, provoquant des difficultés de financement de la production.

Une cellule de crise a été créée en mai 2005, regroupant des représentants des Ministères de tutelle, les opérateurs et les institutions financières, en vue de mettre en place un fonds de soutien aux opérateurs en difficulté.

Dans ce contexte particulièrement difficile, la production de la vanille reste faible, s'élevant à 65 tonnes en 2005 après 60 tonnes en 2004, alors qu'elle atteignait 180 tonnes il y a cinq ans. Cette chute de la production peut s'expliquer par l'éloignement des zones de plantation facilement accessibles pour une population âgée et dans une moindre mesure par la baisse des prix, décourageant les nouvelles générations à s'intéresser à cette culture.

Comme à l'accoutumé, la campagne a débuté au mois de juin. La structure de prix des différentes catégories de vanille a été négociée entre l'ensemble des opérateurs et les ministères de tutelle :

- le prix plancher de la vanille verte a été fixé à 750 FC contre 3 900 FC en 2004 et 10.000 FC en 2003 ;
- une prime de qualité de 250 FC/KG a été attribuée aux gousses non fendues de plus de 14 cm de long ;

- les prix indicatifs à l'export ont été fixés à 8 136 FC pour la vanille rouge en vrac type industriel et à 11 353 FC pour la vanille noire non fendue contre un prix plancher de 22 775 FC en 2004 ;
- pour les vanilles certifiées biologiques, les prix ont évolué autour de 15.000 FC ;
- la taxe douanière à l'exportation a été annulée et remplacée par une fiscalité intérieure de 350 FC par kilo.

1.1.2 - Le girofle

La production, qui obéit à un caractère cyclique, a enregistré cette année une forte baisse de plus de 50%, s'établissant à 1.500 tonnes contre 3.200 tonnes l'année précédente. Cette baisse de la production, observée également à Madagascar et en Indonésie, s'est traduite par une forte variation des prix à l'exportation, qui se sont établis en fin de campagne à 3.300 euros la tonne contre 1.950 euros au départ, confortant l'existence d'une demande extérieure soutenue. Le prix d'achat au producteur a oscillé entre 750 et 1.100 FC le kilogramme contre 450 et 800 FC en 2004.

Au niveau des îles, Anjouan demeure le premier producteur, avec plus de 90% de la production, suivi de Mohéli et de la Grande-Comore. Les relances de la production opérées à la Grande-Comore donneront des résultats à partir de l'année 2007.

1.1.3 - L'ylang-ylang

Les Comores, premier producteur mondial d'Ylang-Ylang, fournissent cinq catégories de produit : l'extra supérieure, l'extra, la première, la deuxième et la troisième. La production est réalisée par hydrodistillation fractionnée des fleurs, donnant une essence de base, qui entre dans la composition de nombreux parfums, à titre fixatif. En moyenne, une tonne de fleur fournit 18 kg d'huile essentielle, soit un rapport de 1,8%.

En 2005, la production a été estimée à 50 tonnes, après 35 tonnes en 2004 et 40 tonnes en 2003. Cette amélioration a résulté essentiellement des efforts engagés, notamment le renouvellement des plants au nord de la Grande Comore permettant de compenser la baisse observée à Anjouan.

Selon les spécialistes du secteur, l'abandon de la politique de monoculture pour chaque Ile (Ylang à Anjouan, Girofle à Mohéli et Vanille à la Grande Comores) permettra d'améliorer considérablement la production dans les deux prochaines années.

En 2005, les prix aux producteurs ont été négociés autour de 200 FC/Kg de fleurs.

1.2 - La production alimentaire

Le secteur de l'agriculture représente 41% du PIB, emploie près de 80% de la population active et contribue à hauteur de 98% aux recettes d'exportation.

Cette production vivrière est dominée essentiellement par les tubercules 34,5%, la production de bananes représentant 26,8%.

La production de viande et de poisson ne représente que 8,8% du total en 2005 contre 7,2% en 2004, la grande partie de la viande consommée étant importée, avec 2,9% du total des importations.

<i>Estimation des principales productions vivrières (en tonnes sauf précision)</i>						
Produits	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Riz (paddy)	2.955	2.945	2.934	2.924	2.914	2.904
Maïs	3.789	3.812	3.835	3.859	3.882	3.906
Tubercules	67.446	68.447	69.447	77.283	76.734	78.442
. manioc	53.381	54.128	54.876	55.624	55.000	56.265
. taro	8.827	8.982	9.137	9.293	9.451	9.612
. autres	5.239	5.337	5.434	12.366	12.283	12.565
Légumineuses						
. ambrevades	8.214	8.374	8.535	8.695	8.859	9.026
. ambériques	400	410	321	328	334	341
. arachides	270	270	851	863	874	886
Bananes	59.115	60.003	60.891	61.779	59.000	61.036
Noix de coco (1.000u.)	74.081	75.451	76.821	78.191	79.586	40.000
Légumes						
. tomates	610	620	502	513	524	536
. pommes de terre	1.000	900	352	360	369	378
. autres légumes	5.650	5.690	1.312	1.339	1.367	1.396
Fruits divers	3.500	3.550	3.409	3.465	3.521	3.578
Viandes*						
. volailles	214	234	266	318	166	198
. bovins	1.630	1.660	2.226	1.700	2.055	2.017
. ovins / caprins	348	348	381	451	552	593
Poissons	13.200	14.000	15.387	15.965	16.000	17.200
Lait	4.002	4.002	4.331	4.002	4.208	3.997
Œufs	220	270	320	520	935	1.135

*Source : Ministère de la Production,
* chiffres révisés par ACTIV(estimations)*

1.2.1 - Les cultures vivrières

La filière de la banane, bénéficiant des travaux du projet DECVAS, a amélioré son organisation et poursuit sa professionnalisation. Ces performances se sont traduites par une augmentation des crédits alloués au secteur, par l'intermédiaire des institutions de micro-finance, permettant d'accroître la production. Celle-ci a été estimée à plus de 61 milles tonnes en 2005, en hausse de 3,5% par rapport à l'année 2004.

Les autres cultures ont enregistré la même tendance d'amélioration des rendements, la production de noix de coco augmentant de 1,8% et celle des tubercules de 2,2%.

Une étude menée en 2004 a montré que 49% des producteurs font de la culture de banane, 18% la culture de manioc et 17% de la récolte de noix.

Cette étude a fait ressortir également la spécificité de chaque île. Mohéli est le premier producteur de banane et de coco, tandis qu'Anjouan privilégie la production d'igname et de taro et que Ngazidja produit beaucoup plus de manioc et de patate douce.

En matière de commercialisation, Mohéli vend 36% de sa production vivrière, Anjouan 33% et Ngazidja 23%, reflétant le caractère d'une agriculture de subsistance.

Ce secteur est toutefois confronté à la concurrence des importations provenant de l'Afrique de l'Est (Tanzanie en particulier).

1.2.2 - L'élevage

Le secteur de l'élevage a réussi à surmonter les effets négatifs de la maladie bovine, qui avait décimé près de la moitié de la population des ruminants entre 2003 et 2004. Avec l'appui du FAO, la maladie a été éradiquée, mais la vigilance reste maintenue, notamment vis-à-vis des importations de zébus.

Selon les données fournies par les services vétérinaires du Ministère de la production, l'effectif des bovins s'élève à plus de 60.000 têtes, en baisse de 5% par rapport à 2004. Concernant les autres espèces, ovins et caprins, les effectifs ont augmenté, passant respectivement de 16.271 têtes à 17.085 et de 95.830 têtes à 119.788.

En termes de rendement, la production de viande est estimée à plus de 2.600 tonnes, niveau identique à celui observé en 2004, pendant que la production de lait enregistre une baisse de 5% au cours de la même période.

En dépit des difficultés caractérisées par des coûts de production élevés, relatifs aux importations de provendes, et accentuées par la forte concurrence des produits importés surgelés, la filière avicole a dégagé de bonnes performances en 2005. L'effectif est passé de 310.000 têtes à 340.000, permettant une production de 198 tonnes de viandes en 2005 contre 166 en 2004 et de 1.135.000 œufs contre 935.000 en 2004.

Le secteur de l'élevage continue de bénéficier de l'expertise des Organismes Non Gouvernementaux, ACTIV (Association Comorienne des Techniciens et Infirmiers Vétérinaire) et APSA (Association des Professionnels de Santé Animale), qui en étroite collaboration avec le Ministère de la Production, poursuivent leurs politiques sur la prévention, la formation et le traitement des maladies, en vue d'assurer la santé animale et la sécurité alimentaire.

1.2.3 - La pêche

Avec près de 8.500 pêcheurs et 24.000 emplois indirects, le secteur emploie 6% de la population active et participe à hauteur de 8% dans le PIB. Selon les chiffres de la Direction Nationale des Ressources Halieutiques (DNRH), la production annuelle a été estimée à 17.200 tonnes, en hausse de 15% par rapport à l'année 2004.

Par rapport aux ressources potentielles accessibles estimées à plus de 33.000 tonnes par an, le faible niveau de capture observé est expliqué essentiellement par les techniques de pêche utilisées (pêche à la ligne, pêche à la traîne, ou encore utilisation de filets), qui demeurent très rudimentaires et peu sophistiquées. En effet, le nombre de bateaux actifs en 2005 est évalué à 4.000 unités, composées à 78% de pirogues, les embarcations en fibre de verre motorisées ne représentant que 22%.

La présence d'un grand opérateur local, depuis 2004, et les projets de financement envisagés par les partenaires extérieurs lors de la Conférence de Maurice, sont des atouts permettant d'améliorer à court terme la production du secteur.

L'évaluation du plan d'action 2005 de la DNRH a montré des progrès significatifs, notamment :

- l'accroissement des ventes de licence. Sur une projection de 200 millions FC, 120,5 millions ont été mobilisés, soit un taux de réalisation de 64%, en relation avec la campagne de sensibilisation engagée par la DNRH.
- l'ouverture d'un magasin d'intrants à Ngazidja, et d'un autre prochainement à Anjouan.
- la réduction des pertes en mer de 30%.

En vue d'améliorer la commercialisation intérieure et d'offrir des possibilités d'exportation des excédents, la DNRH, en collaboration avec les opérateurs de la filière, cherche à harmoniser la structure de prix, en l'établissant dans une fourchette entre 750 et 1.000 FC le kilogramme de poisson, et à renforcer la chaîne du froid dans les trois îles, par la construction et la réhabilitation des équipements collectifs.

Dans le domaine de la sécurité, où en moyenne, 20 disparus sont enregistrés chaque année, le projet "Sécurité en mer", sur financement de la Banque Mondiale, a permis l'achat et l'installation de 200 radios VHF, 170 GPS portables, 9 générateurs photovoltaïques, 3 groupes électrogènes, 3 centres de communication et 13 relais.

Section II - L'industrie, l'artisanat et les travaux publics

2.1 - L'industrie et l'artisanat

Le tissu industriel national se compose essentiellement de petites et moyennes entreprises relevant pour la plupart du domaine informel et dont l'activité repose notamment sur la transformation primaire des produits agricoles de rente.

Deux entreprises nationales développent des activités à caractère industriel.

La «MA-MWE » est spécialisée dans la distribution de l'eau et la production d'électricité. Cette société a réalisé en 2003 d'importants investissements évalués à 3,3 milliards FC, portant sur la révision et l'achat de nouveaux groupes électrogènes. En 2004, elle a bénéficié d'un renforcement de la capacité de production grâce à des dons en matériels de la ligue des Etats Arabes et des Emirats Arabes Unies, évalués à 1,8 milliard FC. En 2005, les dépenses engagées aussi bien à Ngazidja (171 millions FC) qu'à Anjouan (124 millions FC), ont porté sur l'entretien et l'extension du réseau.

Sur l'ensemble du territoire, en dépit de l'augmentation de 19% du nombre d'abonnés, la production d'électricité a enregistré une baisse de 2,2%. Ce recul de la production s'explique par les délestages effectués à Ngazidja et par l'arrêt total de l'activité à Mohéli au cours du 4^{ème} trimestre.

Production d'électricité et d'eau						
Electricité	Nombre d'abonnés			Production (GWH)		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005
Grande-Comore	16.448	19.242	23.052	27,603	34,736	33,400
Anjouan	5.987*	6.941*	8.376*	6,240*	8,125*	8,670*
Mohéli	1.236	1.345	1.411	1,135	1,082	0,908
Total	23.671	27.511	32.839	34,978	43,943	42,978
Eau	Nombre d'abonnés			Production (millions de M3)		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005
Grande-Comore**	4.565	4.793	5.018	3,1	3,3	3,7

Source : MA-MWE
 * :Source EDA (Electricité d'Anjouan)
 ** : La seule île possédant un réseau de distribution d'eau potable.

Anjouan, avec l'entité autonome « EDA, Electricité D'Anjouan », a enregistré une augmentation de la production, passant de 8,1 millions de KWH en 2004 à 8,6 millions de KWH en 2005, le nombre d'abonnés augmentant parallèlement de 21%, en liaison avec la réhabilitation du réseau de Mutsamudu et la réalisation du réseau Bandrani - Sima

La production d'eau s'effectue uniquement à Ngazidja, essentiellement dans la capitale et sa périphérie. Cependant, la vétusté des installations et des canalisations entraîne des difficultés de distribution et des pertes de la production évaluées à 50%.

Au cours de l'année, la Ma-Mwé a dépensé plus de 22 millions FC pour réhabiliter le réseau. Avec l'appui des communautés villageoises bénéficiant de financements extérieurs, la société mène des travaux d'extension du réseau de distribution d'eau courante. En 2005, la production a augmenté de plus de 12%, passant 3,3 millions de m³ en 2004 à 3,7 millions de m³, pendant que le nombre d'abonnés augmentait de 4,7%.

La Pharmacie Nationale Autonome des Comores (PNAC), établissement public, à caractère commercial et industriel, a débuté ses activités en septembre 1991 et emploie actuellement 107 agents sur l'ensemble du territoire national. L'objectif principal de la société est de mettre à la disposition de la population des médicaments génériques de bonne qualité et à moindre coût. L'établissement produit 33 médicaments génériques de base sous la forme de solutés de perfusion, de produits secs ou semi-liquides, sur la base des matières premières importées.

La PNAC demeure le premier réseau de vente de médicaments, grâce à son circuit de distribution sur les trois îles. Elle dispose de 3 dépôts régionaux, un dans chaque île, et de 7 pharmacies de vente.

Comme en 2005, les médicaments produits localement représentent 20% des ventes, pour une valeur de 121 millions FC contre 123 millions FC en 2004, tandis que la valeur des ventes des médicaments importés baisse de plus de 26%, revenant de 651 millions FC en 2004 à 477 millions FC en 2005.

Pour améliorer la production et la commercialisation, l'établissement envisage de moderniser la chaîne de production, d'augmenter l'espace de stockage et de recapitaliser la société.

2.2 - Les travaux publics

Deux entités exercent leur activité dans ce domaine :

La Direction Nationale des Travaux Publics, de l'Eau et de l'Energie (DNTPEE), mise en place par décret du 19 novembre 2003, est composée de quatre départements (Département des travaux publics et de la sécurité routière, Département Energie et ressources en eau, Département réglementation, passation et contrôle des marchés, Département urbanisme, habitat et aménagement du territoire).

Le Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC) est une institution créée par ordonnance n° 93-001/PR du 06 janvier 1993, suite aux négociations conclues entre les Comores et la Banque Mondiale. Ce projet est composé de deux structures, le Comité central de Coordination, et le Secrétariat Exécutif National, qui est l'organe de supervision et de gestion des fonds.

Depuis octobre 2004, ce projet est entré dans sa phase III, qui comprend quatre grandes composantes : la composante « infrastructures de base communautaires » (IDB), la composante « renforcement des capacités communautaires » (RCC), la composante « adduction d'eau en milieu urbain » et la composante « suivi, évaluation et audit ».

Cette dernière phase met l'accent sur la formation, pour aider les communautés à gérer les différentes réalisations. Ces formations ont été réalisées au bénéfice de 45 comités de pilotage, représentant 2.233 personnes, dont 710 femmes. L'accent a été mis sur l'élaboration des plans de développement local (PDL), qui sont des enquêtes permettant d'identifier et d'évaluer les potentialités et les problèmes d'une localité. Au 31 décembre 2005, 34 PDL ont été élaborés et validés et 12 en cours d'élaboration.

Au cours de l'année 2005, les activités mises en œuvre se sont élevées à 1,3 milliard FC sur un budget total de presque 1,5 milliard FC, soit un taux d'exécution financière de 88,93%.

A la Grande-Comore, 28 projets ont été réalisés : 3 pistes rurales, 3 écoles, 1 citerne d'eau, 3 ouvrages d'assainissement, 18 Plans de Développement Local (PDL).

Section III - Les services

3.1 - Le tourisme

3.1.1 - La politique de développement du tourisme

Véritable pôle de croissance, le secteur du tourisme a été classé prioritaire dans le cadre du Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), présenté lors de la Conférence des bailleurs de fonds à Maurice. Une stratégie de développement du secteur a été définie, comprenant l'aménagement des sites, le développement de produits et d'animations touristiques et la formation des acteurs.

3.1.2 - L'activité d'exploitation

Avec 450 emplois directs et 800 emplois indirects, ce secteur ne représente que 2% du PIB.

Ventilation du nombre d'arrivées selon le motif					
Motivations	2001	2002	2003	2004	2005*
Tourisme de loisir	7.745	3.508	3.909	4.104	4.655
Affaires économiques	2.969	4.264	4.114	4.320	4.913
Visites familiales	7.050	9.472	11.315	13.578	14.999
Autres (y compris transit)	1.592	1.458	1.234	1.296	1.293
Total	19.356	18.702	20.572	23.298	25.860

*Source : Direction Nationale du Tourisme, ajustements BCC.
* : chiffres provisoires.*

En 2005, le flux des arrivées sur le territoire national a augmenté de 11%, après plus de 13% en 2004, passant de 23.398 entrées en 2004 à 25.860 en 2005, après 20.572 en 2003. Le tourisme de loisir a enregistré un bond de plus de 13%, en liaison avec la reprise partielle, au cours du 2nd semestre, des activités du complexe touristique « le Galawa », qui représente à lui seul la moitié des capacités d'accueil nationales. Cette ouverture n'a été que de trois mois.

Le nombre de visiteurs pour les voyages d'affaires a cru de presque 14%, passant de 4.320 entrées en 2004 à 4.913 en 2005.

3.2 - Les Télécommunications

La Société Nationale des Télécommunications, « Comores Télécom », créée par ordonnance n°04-002/PR du 23 février 2004, a débuté ses activités le 1^{er} avril 2005. Elle a pour objet l'exploitation et la fourniture des services de télécommunications, de la voix, des données et d'accès universel des télécommunications dans le territoire de l'Union des Comores.

En 2005, Comores Télécom, pour sa première année d'exercice, a réalisé un chiffre d'affaires de 11,4 milliards FC, en hausse de 18% par rapport à l'exercice 2004, qui avait affiché un chiffre d'affaires de 9,5 milliards FC, englobant les deux branches Postes et Télécommunications.

La nouvelle société a poursuivi les efforts de modernisation engagés par la SNPT. Ainsi, au 31 décembre 2005, on dénombrait 262 villages reliés au réseau téléphonique et 29 centraux téléphoniques numériques, portant à 380 le nombre de circuits internationaux. Le succès rencontré par le système des cartes prépayées a contribué à la consolidation de l'activité et du chiffre d'affaires de la société.

Le parc des publiphones a atteint 408 unités, après 367 en 2004 et 352 en 2003. Continuant sur la lancée de l'année précédente, les principales lignes du téléphone fixe ont enregistré une augmentation de près de 13%, passant de 15.083 en 2004 à 17.000 en 2005.

Concernant le réseau internet, le passage en 2004 à une bande passante de 2Mbits/s continue d'attirer de nouveaux abonnés, leur nombre passant de 874 en 2004 à 1.100 en 2005, soit un taux de croissance de près de 26%. Pour la deuxième année d'exploitation, le réseau de téléphonie mobile s'est à nouveau distingué, affichant 16.000 abonnés soit presque autant que le réseau fixe.

Conférence des bailleurs de fonds en faveur des Comores du 8 décembre 2005 à Maurice

L'organisation de la Conférence

La Conférence des partenaires au développement des Comores était une partie intégrante des Accords conclus dans le cadre du processus de réconciliation nationale, notamment l'accord cadre sur la Réconciliation Nationale et l'Accord sur les dispositions transitoires aux Comores signés respectivement le 17 février 2001 à Fomboni, dans l'île de Mohéli, et le 20 décembre 2003, sous le haut parrainage de la Communauté Internationale.

Cette conférence, parrainée par la République d'Afrique du Sud, l'Union Africaine, le PNUD, la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International et l'Union Européenne, visait d'une part à relancer la coopération entre les Comores et ses partenaires et d'autre part, à mobiliser les ressources nécessaires au financement du Plan d'actions 2006-2009.

Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRIP)

L'Union des Comores a dévoilé aux bailleurs de fonds présents à la Conférence de Maurice, un Plan d'Actions pour la période 2006-2009, sous la forme d'un document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRIP), dont l'objectif principal fixé à l'horizon 2015, est la réduction de la pauvreté, et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) par la création des conditions de relance d'une croissance forte et durable.

Dans ce document, des actions prioritaires ont été identifiées dans des secteurs porteurs de croissance, sous forme d'axes d'intervention dont leur mise en œuvre permettra au pays de tendre vers la réalisation des objectifs fixés.

Les axes stratégiques retenus dans le document SCRIP

Le Plan d'actions 2006-2009 comprend trente-cinq (35) programmes prioritaires, regroupés au sein de sept axes stratégiques :

Axe stratégique 1: Créer les conditions d'un développement économique durable à travers la réforme des finances publiques, le développement des infrastructures économiques et de communication et la relance du secteur de l'énergie.

Axe stratégique 2 : Relancer le secteur privé en privilégiant les secteurs porteurs de croissance, en particulier les secteurs de l'agriculture, la pêche, l'élevage et le tourisme.

Axe stratégique 3 : Renforcer la bonne gouvernance, la sécurité et garantir un accès et une justice équitable à tous les citoyens.

Axe stratégique 4 : Améliorer l'état sanitaire de la population par la lutte contre les maladies prioritaires, l'amélioration de la santé maternelle, la prévention en matière d'IST et VIH/SIDA, et l'amélioration de la gestion du système de santé.

Axe stratégique 5 : Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle.

Axe stratégique 6 : Promouvoir un environnement sain et garantir la durabilité du développement.

Axe stratégique 7 : Renforcer la sécurité des biens et des personnes et la lutte contre le terrorisme.

Les besoins de financements

Les ressources financières requises pour la réalisation du Plan d'actions 2006-2009, incluant les ressources déjà mobilisées, sont estimées à environ 155 milliards FC. Les besoins en nouvelles ressources sont évalués à 126 milliards FC répartis comme suit :

- axe stratégique 1 : 65 milliards FC
- axe stratégique 2 : 22,2 milliards FC
- axe stratégique 3 : 2,7 milliards FC
- axe stratégique 4 : 10,1 milliards FC
- axe stratégique 5 : 5,6 milliards FC
- axe stratégique 6 : 16,2 milliards FC
- axe stratégique 7 : 4,1 milliards FC

Le bilan préliminaire de la conférence des bailleurs

La Conférence de Maurice a mobilisé 21 pays et 29 organisations internationales et plus de 400 participants.

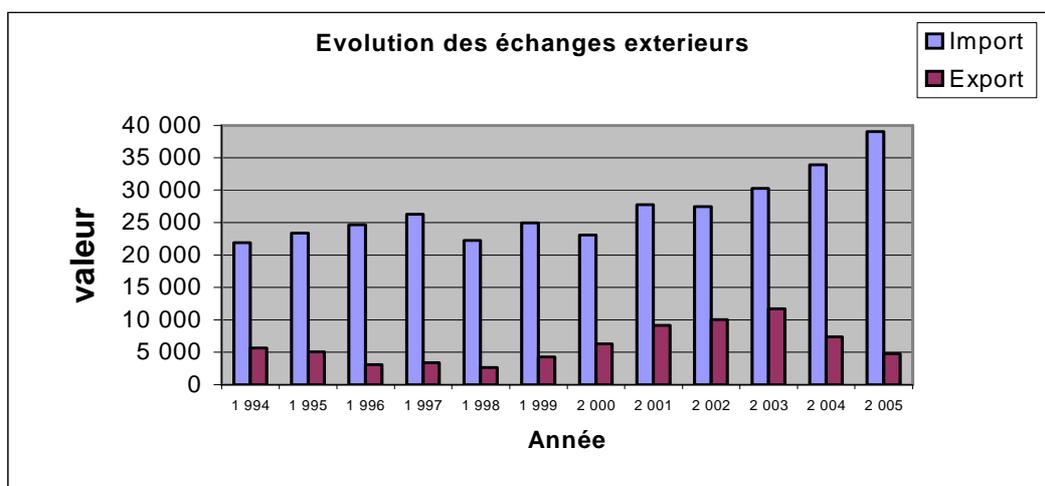
Les financements annoncés par les pays et les organismes internationaux sont chiffrés de 158 millions de dollars US, soit plus de 60 milliards FC. Les estimations sur les annonces non chiffrées et de l'assistance technique sont évaluées à 60 millions de dollars US (environ 24 milliards FC). Ainsi, le total des engagements prononcés par les bailleurs de fonds avant et pendant la conférence s'élèverait à 265 millions de dollars US (environ **103 milliards FC**), représentant 66% du montant global du Plan d'actions, dont 80 millions de dollars US (environ 31 milliards FC) sont acquis à travers les programmes en cours. Le financement se fera, à hauteur de 99%, sous forme de subventions.

CHAPITRE III

LES ECHANGES EXTERIEURS

Section I - Le commerce extérieur

La tendance à la hausse des importations, observée en 2004, s'est poursuivie en 2005, pendant que les exportations se détérioraient, portant le déficit commercial à 34,3 milliards FC, contre 26,6 milliards FC en 2004. Le taux de couverture extérieur s'est réduit de moitié, s'établissant à 12% en 2005 contre 22% en 2004.



1.1 - Les Exportations

La valeur totale des exportations a baissé de 36%, s'établissant à 4,8 milliards FC en 2005 contre 7,4 milliards FC en 2004, en liaison avec la baisse du montant des exportations de vanille.

Le secteur de la vanille a subi encore cette année les effets défavorables de la baisse des prix sur les marchés extérieurs. La valeur des exportations de la vanille a baissé de 61%, revenant de 3,4 milliards FC en 2004 à 1,3 milliard FC en 2005 après 9,1 milliards FC en 2003, alors que le volume exporté a fortement augmenté, s'établissant à 78 tonnes en 2005 contre 38 tonnes en 2004.

Confrontés à des niveaux de prix assez bas, les opérateurs de la filière se sont résignés à écouler leurs stocks des campagnes précédentes, à un prix moyen de 35 euros la tonne, accentuant les difficultés de leurs créances auprès des établissements financiers.

Le marché du girofle a connu une bonne évolution, les prix à l'exportation s'établissant à 3.300 euros la tonne en fin de campagne, alors qu'ils avaient débuté à 1.950 euros.

En dépit de ce bon comportement, les quantités exportées de ce produit ont accusé une baisse de près de 48% par rapport à 2004, en liaison avec la chute de la production. En termes de valeurs, les exportations ont rapporté 2,1 milliards FC en 2005 contre 2,9 milliards FC en 2004, soit une baisse de 29%.

Evoluant au rythme de la demande extérieure, les exportations d'ylang-ylang ont augmenté aussi bien en volume qu'en valeur, atteignant 40 tonnes en 2005 contre 33 tonnes en 2004 et rapportant 1 milliard FC contre 825 millions FC, respectivement.

Les ventes des autres essences (patchoulis, rose, basilic, fleurs d'oranger...), représentant une part très faible dans l'ensemble des exportations, sont restées stables par rapport à l'année dernière.

Evolution des exportations des Comores années 2003 à 2005							
Produits	Quantités (tonnes)			Valeurs (millions FC)			Var (val) 05/04 en %
	2003	2004	2005*	2003	2004	2005*	
Vanille	83	38	78	9 130	3 407	1 343	-61
Girofle	2 605	2 880	1 500	1 563	2 883	2 059	-29
Ylang-ylang	43	33	40	664	825	1 000	+21
Autres essences	6	0,3	0,3	134	87	87	-
Autres produits	106	98	170	204	180	268	+ 49
Total	2 843	3 049	1 770	11 695	7 382	4 757	- 36

Source : Direction Générale des Douanes
*Chiffres provisoires, estimations BCC

1.2 - Les Importations

Après une hausse de 12% en 2004, la valeur des importations ont encore progressé de 15% en 2005, sous la pression de la demande intérieure, notamment de ciment et de certains produits alimentaires.

En dépit de nombreuses ruptures de stocks observées et de la forte hausse des prix, les importations de ciment ont suivi la croissance de l'activité du secteur du bâtiment, en atteignant 55,8 milles tonnes contre 48 milles tonnes en 2004. Pour les autres matériaux de construction, une baisse des quantités importées a été observée, notamment au niveau du poste « fer, fonte, acier », en relation avec l'apparition de stocks importants suite aux ruptures d'approvisionnement de ciment constatées l'année dernière.

Le recul du volume des importations de riz s'explique par la livraison d'une commande en fin 2004, décalant de ce fait les commandes de l'année 2005. En termes de valeur, une baisse de 5,7% a été observée, en relation avec le recul des importations de riz ordinaire, en dépit de l'augmentation de la taxe sur le riz de luxe.

Evolution des importations des Comores 2003 à 2005							
Produits	Quantités (en tonnes)			Valeurs (en millions FC)			Variat (%) (05/04)
	2003	2004	2005*	2003	2004	2005*	
Riz	28 753	40 620	33 499	2 866	4 777	4 504	- 6
Viande, poisson	3 443	4 399	5 132	2 807	3 018	3 778	+ 25
Farine	4 496	5 447	4 757	801	979	962	- 2
Sucre	3 880	4 263	4 963	798	700	904	+ 29
Produits laitiers	1 231	1 214	1 329	776	800	837	+ 5
Produits pharmac.	148	145	149	518	735	652	- 11
Tissus confection	334	711	564	281	342	424	+ 24
Produits pétroliers	44 662	49 016	47 042	5 949	7 085	8 395	+ 18
Ciment	44 255	48 006	55 868	1 563	1 735	2 686	+ 55
Véhicules	2 604	2 773	2 176	3 790	3 911	2 245	- 43
Fer, fonte, acier	4 516	5 190	3 294	1 172	1 345	1 032	- 23
Autres produits	13 740	12 625	15 948	8 990	8 490	12 622	+ 49
Total	152 062	174 409	174 721	30 311	33 917	39 041	+ 15

*Source : Direction générale des douanes,
* Chiffres provisoires, estimations BCC*

Les approvisionnements en produits pétroliers ont également diminué en quantité, occasionnant des ruptures de stock, notamment au 1^{er} semestre. En valeur, les importations des produits pétroliers ont augmenté de plus de 18%, s'établissant à 8,4 milliards FC contre 7,1 milliards FC en 2004, en liaison avec la hausse des cours mondiaux de ces produits.

Au niveau des autres catégories de produits, une forte baisse des importations de véhicules et pièces détachées (-43%) a été enregistrée, en liaison avec les difficultés rencontrées dans l'acheminement des marchandises.

1.3 - L'évolution géographique des échanges

Impulsée par l'augmentation des échanges avec l'Afrique du Sud, l'Afrique, avec 19,5% de parts de marché, devient le premier partenaire commercial des Comores. Cette position va se renforcer avec l'adhésion des Comores à la Zone de Libre-échange du COMESA, depuis 1^{er} janvier 2006.

L'Europe, tirée par la France (14,6%) affiche une part de marché de 19,2% contre 51,8% en 2004, se retrouvant ainsi en deuxième position. Le Moyen Orient, qui occupe le troisième rang, voit sa part se réduire légèrement, s'établissant à 13,5% après 15% en 2004. La part de l'Asie reste stable à 8,1%, après 8,2% en 2004.

Section II - La balance des paiements

La balance des paiements, depuis 2003, est élaborée selon la méthodologie du 5^{ème} manuel du FMI. Des modifications importantes sont intervenues par rapport à la méthodologie qui était en vigueur.

En 2005, les données provisoires de la balance des paiements affichent une détérioration du compte des transactions courantes. Le déficit est passé de 5,2% du PIB nominal en 2004 à 6,4% en 2005.

Cette évolution est expliquée par la détérioration de la balance commerciale, en dépit de l'amélioration des soldes négatifs des services et des revenus et de la consolidation des transferts courants.

Le compte des capitaux s'est amélioré du fait de la consolidation des financements internationaux. L'augmentation des mouvements débiteurs a entraîné une baisse des avoirs extérieurs de la Banque Centrale, revenant de 37,6 milliards FC à 35,9 milliards FC entre décembre 2004 et décembre 2005.

2.1 – Le compte des transactions courantes

2.1.1 Biens

Les échanges de biens se subdivisent en cinq postes, les Marchandises générales, les Biens importés ou exportés pour transformation, les Réparations de biens, les Achats de biens dans les ports par les transporteurs et l'Or non monétaire.

Les échanges de marchandises, en données douanières Fob, ont présenté un déficit de 31,9 milliards FC en 2005, en hausse de 35% par rapport à celui atteint en 2004.

Les exportations ont reculé, revenant de 7,3 milliards FC en 2004 à près de 4,8 milliards FC en 2005, soit une baisse de plus de 35%, contribuant à l'aggravation du déficit commercial. Cette baisse de la valeur des exportations a résulté de la chute des prix de la vanille mais également de la baisse de la production de girofle.

La forte détérioration des échanges de marchandises est aussi expliquée par la hausse de 5,7 milliards FC de la valeur Fob des importations, notamment de viande, de ciment et de produits pétroliers.

2.1.2 - Services

Les échanges de services regroupent les Transports, les Voyages, les services de communication, les Services de construction, les Services d'assurance, les Services financiers (autres qu'assurances), les Services informatiques et d'information, les Redevances et droits de licence, les Autres services aux entreprises, les Services personnels, culturels et récréatifs, et les Services fournis ou reçus par les administrations publiques.

Contrairement au solde des échanges de biens, le déficit des échanges de services s'est réduit en 2005, s'établissant à 1,2 milliard FC contre 2,1 milliards FC en 2004, du fait de l'accroissement des flux monétaires liés aux frais de séjour des non-résidents, enregistrés dans le poste *voyage*.

Ce dernier a enregistré une amélioration de 18% de son solde créditeur, résultant de l'augmentation du nombre de visiteurs étrangers et des apports en devises des Comoriens non résidents.

L'augmentation du nombre de visiteurs s'explique à la fois par la reprise de la coopération internationale et par la mise en place, au cours de la période estivale, de vols directs entre Moroni et Paris. La brève relance des activités touristiques du complexe hôtelier « Le Galawa » a aussi contribué à cette augmentation du flux des arrivées sur le territoire.

Dans le domaine des transports, les recettes d'assistance au sol se sont améliorées de 26% par rapport à l'année dernière, en rapport avec l'augmentation du trafic et des passagers. Toutefois, cette amélioration a été insuffisante pour compenser le montant élevé des mouvements débiteurs relatifs à l'augmentation du fret et à l'émission des billets de voyage, l'essentiel du transport aérien étant assuré par des compagnies étrangères.

Les « Services de communication » ont consolidé leur solde positif, atteignant presque 3,5 milliards FC après 2,3 milliards FC en 2004, en relation avec les bénéfices tirés des services de télécommunications.

Les « Services fournis ou reçus par les administrations publiques » sont restés stables par rapport à 2004, les organismes diplomatiques installés aux Comores ayant maintenu le même rythme de dépenses.

2.1.3 - Revenus

Les revenus se subdivisent en deux postes, les Rémunération des salaires et les Revenus des investissements.

Le poste « Revenus des investissements » enregistre les bénéfices nets des investissements étrangers aux Comores, les revenus des placements à l'étranger, les intérêts et commissions sur la dette extérieure.

En 2005, le déficit a diminué de moitié, du fait de l'amélioration des intérêts perçus par les institutions bancaires et de la baisse des règlements des intérêts sur la dette extérieure.

2.1.4 - Transferts courants

Constituant le premier poste de ressources et de surcroît le seul poste excédentaire du compte des transactions courantes, les transferts courants enregistrent notamment l'apport en capitaux des comoriens non-résidents transitant par le système financier et ceux échangés directement auprès des guichets des banques et des établissements financiers. En 2005, le solde créditeur des transferts privés a représenté 15,2% du PIB nominal contre 12,4% en 2004, en relation avec l'augmentation des achats de devises par les établissements financiers et la hausse des billets en Euros en circulation.

Le "Secteur public" a bénéficié d'un appui financier soutenu par rapport à l'année précédente, en atteignant 1,5 milliard FC en 2005 contre 851 millions FC en 2004.

2.2 - Le compte de capital et d'opérations financières

2.2.1 - Compte de Capital

Le compte de capital se subdivise en Transferts de capital et en Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits.

Ce compte, habituellement excédentaire, a présenté en 2005, un solde positif de plus de 5,8 milliards FC, en amélioration de près de 53% par rapport à celui de l'année précédente.

Cette augmentation s'explique surtout par la reprise du financement des projets de développement par les organismes internationaux.

2.2.2 - Compte des opérations financières

Le compte financier regroupe les Investissements directs, les Investissements de portefeuille, les Produits financiers dérivés, les Autres investissements et les Avoirs de réserve.

Le compte financier regroupe les Investissements directs, les Investissements de portefeuille, les Produits financiers dérivés, les Autres investissements et les Avoirs de réserve. Le solde créditeur du compte financier s'est établi à près de 3 milliards FC, en baisse de 9% par rapport à l'année précédente. Cette situation traduit toutefois des évolutions diverses entre les différents postes du compte. Les investissements directs et les investissements de portefeuille restent stables. Les autres investissements enregistrent une forte baisse de près de 60%, passant de 2,7 milliards FC en 2004 à 1,1 milliard FC en 2005, en liaison avec le recul des crédits commerciaux accordés et l'augmentation des avoirs extérieurs des établissements financiers, malgré l'accroissement des engagements extérieurs influencés par la hausse des crédits commerciaux reçus, l'accumulation des arriérés extérieurs et la consolidation des tirages sur emprunt.

La position extérieure nette de la Banque Centrale, s'est détériorée de 1,6 milliard FC en 2005, après 277 millions FC en 2004.

BALANCE DES PAIEMENTS DES COMORES	(en millions FC)		
	2003	2004	2005*
Compte des transactions courantes	-8 020	-7 536	-9 675
Biens	-15 193	-22 729	-30 927
Crédit	13 082	8 243	5 691
Débit	-28 275	-30 972	-36 618
Services	-2 760	-2 059	-1 224
Crédit	13 079	14 321	16 886
Débit	-15 839	-16 380	-18 110
Revenus	-1 282	-855	-427
Crédit	1 780	1 115	966
Débit	-3 062	-1 970	-1 393
Transferts courants	11 215	18 107	22 903
Crédit	15 592	24 655	31 185
Débit	-4 377	-6 548	-8 282
Compte de capital et d'opérations financières	7 890	7 111	8 837
Compte de Capital	3 147	3 836	5 868
Crédit	3 147	3 836	5 868
Débit	0	0	0
<i>Transferts de capital</i>	3 147	3 836	5 868
Crédit	3 147	3 836	5 868
Débit	0	0	0
<i>Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits</i>	0	0	0
Crédit	0	0	0
Débit	0	0	0
Compte des opérations financières	4 743	3 275	2 969
<i>Investissements directs</i>	346	266	221
A l' étranger (par des résidents)	0	0	0
Dans l'économie déclarante (par des non-résidents)	346	266	221
<i>Investissements de portefeuille</i>	-5	-8	-10
Avoirs	-5	-8	-10
Engagements	0	0	0
<i>Autres investissements</i>	3 466	2 740	1 123
Avoirs	1 041	1 515	-996
Engagements	2 425	1 225	2 119
<i>Avoirs de réserve</i>	936	277	1 635
Or monétaire	0	0	0
Droits de tirages spéciaux	0	0	0
Position de réserve au FMI	0	0	0
Devises étrangères	936	277	1 635
Autres créances	0	0	0
Erreurs et omissions nettes	130	425	838

Source : Banque Centrale des Comores

* Chiffres provisoires

CHAPITRE IV

LA SITUATION FINANCIERE ET MONETAIRE

Section I - Les Finances Publiques

Dans le cadre de la loi de Finances pour l'exercice 2005, un mécanisme de fonctionnement d'un compte spécial, ouvert dans les livres de la Banque Centrale pour recevoir les recettes des différentes entités insulaires et de l'Union, a été mis en place. Avant la répartition des recettes, les prélèvements suivants sont effectués sur le compte spécial :

- Dette extérieure et contributions : 17,3%,
- Pensions : 5,5%,
- Prestations de services : 2,8%

Les recettes à partager résiduelles seront réparties entre l'Union et les Iles Autonomes en fonction de la quote-part suivante :

Union	: 37,5%
Ngazidja	: 27,4%
Anjouan	: 25,7%
Mohéli	: 9,4%

Dans le cadre du programme de surveillance avec le FMI, une partie des objectifs définis a été réalisée en 2005, notamment l'amélioration des recettes, le fonctionnement du mécanisme de répartition des recettes entre l'Union et les Iles et une réduction des arriérés intérieurs.

1.1 - L'exécution du budget 2005

Sur la base des données provisoires fournies par le Ministère des Finances et par le Trésor de l'Union, l'exécution du budget de fonctionnement de l'Etat, au cours de l'année 2005, fait apparaître un excédent de trésorerie de l'ordre de 3 milliards FC contre 1,8 milliard FC en 2004, représentant 2% du PIB. Ce résultat est imputable à la progression de 7% des recettes intérieures tandis que les dépenses courantes primaires sont restées stables par rapport aux réalisations de l'année précédente.

Les recettes recouvrées au titre de l'exercice ont atteint 23,9 milliards FC, représentant 97% des prévisions, en hausse de plus de 7% par rapport aux réalisations de l'année 2004.

Les recettes fiscales ont représenté 74% des recouvrements de l'année, pour un montant total de 17,8 milliards FC sur une prévision de 21,4 milliards FC.

Les recettes tirées du commerce international, constituant plus de la moitié de ce poste budgétaire, ont reculé, revenant de 13,5 milliards FC en 2004 à 11 milliards FC en 2005, soit 77% des prévisions.

En dépit de la hausse de près de 5 milliards FC de la valeur des importations, cette baisse peut s'expliquer par l'allègement de certaines taxes douanières décidé au dernier trimestre pour atténuer l'augmentation des prix des produits pétroliers.

Les **recettes non-fiscales** se sont élevées à 6,1 milliards FC contre 3 milliards FC l'année précédente. Cette performance a résulté de l'amélioration des recettes de services, qui sont passées de 1,3 milliard FC en 2004 à 2,3 milliards FC en 2005, en relation avec les bons résultats réalisés par la Société des télécommunications.

Recettes budgétaires de l'Etat		<i>(en millions FC)</i>		
	2003	2004	2005*	
Recettes fiscales	19.622	19.407	17.797	
<i>Dont</i> : Impôts sur les revenus et les bénéfices	-	3.405	3.305	
TC et assimilées	-	1.007	1.000	
Commerce international	-	13.544	10.989	
Recettes non-fiscales	2.713	3.038	6.175	
<i>Dont</i> : Recettes des services	-	1.335	2.281	
Total des recettes	22.335	22.445	23.972	
<i>Sources</i> : Ministère des Finances, Trésor				
* Chiffres provisoires				

Les **dépenses budgétaires** ordonnancées au titre de l'année 2005 sont restées stables par rapport aux réalisations de 2004 pour un montant total de 20,9 milliards FC (20,7 milliards FC en 2004). Le ratio dépenses publiques rapportées au PIB est resté à 14%, niveau identique à celui observé l'année dernière.

La **masse salariale** a connu une légère hausse, passant de 12,6 milliards FC en 2004 à 12,9 milliards FC en 2005, dépassant largement les 11,7 milliards FC prévus par la Loi de Finances. Comme en 2004, ce poste reste la première charge de l'Etat avec 62% des dépenses publiques.

Dépenses budgétaires courantes de l'Etat		<i>(en millions FC)</i>		
	2003	2004	2005*	
Traitements et salaires	11.493	12.631	12.872	
Biens et services	5.297	6.038	5.167	
Transferts	2.041	1.989	2.879	
Total des dépenses	18.831	20.658	20.918	
<i>Sources</i> : Ministère des Finances, Trésor				
* Chiffres provisoires				

L'Etat a payé le service de la dette à hauteur de 1,8 milliard FC en 2005 contre 1,3 milliard FC en 2004 après 1,2 milliard FC en 2003.

Les dépenses en « **biens et services** » se sont établies à 5,2 milliards FC, en recul de 14% par rapport à l'année dernière, tandis que les charges de « **transferts** » ont augmenté de 900 millions.

1.2 - Les opérations financières consolidées de l'Etat et des Administrations Publiques

L'ensemble des opérations financières de l'Etat (Administration Centrale) et des Institutions Publiques (Gouvernorats, Fonds Routier, Caisse de Retraite) est représenté dans le tableau ci-après. Ces opérations budgétisées ou non, incluent celles concernant la dette extérieure ainsi que celles des assistances techniques, financières et matérielles reçues sous forme de dons ou de prêts.

Rubriques	2003	2004	2005*
Recettes totales (dons inclus)	25.482	26.434	30.509
Recettes intérieures	22.335	22.445	23.972
Recettes fiscales	19.622	19.407	17.797
Recettes non fiscales	2.713	3.038	6.175
Recettes exceptionnelles	-	-	-
Dons extérieurs	3.147	3.989	6.537
Aides (budgétaire et non budgétaire)	-	153	669
Financement de projet (y compris assist. tech.)	3.147	3.836	5.868
Dépenses totales et prêts nets	30.347	28.847	30.298
Dépenses courantes	22.769	22.546	23.396
<i>Dépenses courantes primaires</i>	<i>18.831</i>	<i>20.658</i>	<i>20.918</i>
Personnel	11.493	12.631	12.872
Biens et services	5.297	6.038	5.167
Transferts	2.041	1.989	2.879
<i>Intérêts sur la dette (intér.et extér.)</i>	<i>1.431</i>	<i>1.282</i>	<i>1.047</i>
(Dont extérieure)	(1.323)	(1.187)	(913)
<i>Autres dépenses (y.c assist.tech. hors projet)</i>	<i>2.507</i>	<i>606</i>	<i>1.431</i>
Dépenses exceptionnelle			
Dépenses en capital	7.578	6.301	6.902
Financées / ressources intér. (budgétaires)	2.785	2.539	1.411
Financées/ressources ext.(dons, emprunts)	4.793	3.762	5.491
Prêts nets	-	-	-
Solde primaire (hors dons)	719	-752	1.643
Solde global base engagement (dons inclus)	-4.865	-2.413	211
Dons exclus	-8.012	-6.402	-6.326
Arriérés	2.226	1.862	-547
Sur dette extérieure	1.001	665	493
Sur dette intérieure	1.225	1.197	1.040
Autres (variations des comptes au Trésor)		125	-548
Solde Global (base caisse)	-2.639	-426	-884
Dons exclus	-5.786	-4.415	-7.421
Financement	3.453	829	1.127
Extérieur (net)	3.333	262	-153
Tirages sur prêts	4.153	1.462	1.054
Amortissement de la dette	-1.638	-1.935	-2.160
Financement exceptionnel	-	-	-
Variation arriérés (en principal)	818	735	953
Intérieur (net)	120	567	1.280
Ecarts de financement	814	403	243

Sources : Ministère des Finances, BCC, FMI

* : Chiffres provisoires

Le solde global base engagement, sur les opérations financières de l'Etat et des Administrations Publiques, s'est nettement amélioré, affichant un solde positif pour la 1^{ère} fois. Représentant 0,1% du PIB contre -1,7% en 2004 et - 3,5% en 2003, cette évolution favorable s'explique par la forte progression des recettes non fiscales (+103%) et des dons extérieurs (+64%), en dépit de l'augmentation des dépenses courantes de 3,8%.

1.3 - Les prévisions budgétaires pour l'année 2006

Le projet de loi de Finances 2006 a été élaboré en conformité avec le plan d'action gouvernementale 2006-2009, qui constitue le point de départ de la mise en œuvre de la stratégie de croissance et de lutte contre la pauvreté.

La loi de Finances 2006 a arrêté les prévisions budgétaires à 24,4 milliards FC en recettes (hors recettes de privatisation), réparties comme suit :

- 23,1 milliards FC de recettes à partager,
- 1,3 milliard FC de recettes propres.

Les ressources extérieures du budget sont projetées à 10,8 milliards FC, dont 7,7 milliards FC de dons.

Les dépenses courantes primaires sont arrêtées à 21,4 milliards FC, dégageant ainsi un excédent de trésorerie de 3 milliards FC.

Les dépenses en capital sont estimées à 20,5 milliards FC, dont 9,6 milliards FC sur financement extérieur et 1,6 milliard FC sur ressources intérieures. Le solde serait financé par les bailleurs de fonds qui se sont prononcés lors de la conférence de décembre 2005.

La dette publique engagerait 15% des recettes prévues pour un montant de 3,7 milliards FC.

La Loi de Finances 2006 a reconduit les prélèvements et les quotes-parts adoptés en 2005.

Il sera effectué avant répartition des recettes entre l'Union et les îles autonomes, les prélèvements suivants :

Dette publique et contributions internationales:	17,5%
Pensions:	5,5%
Prestations de services:	2,6%

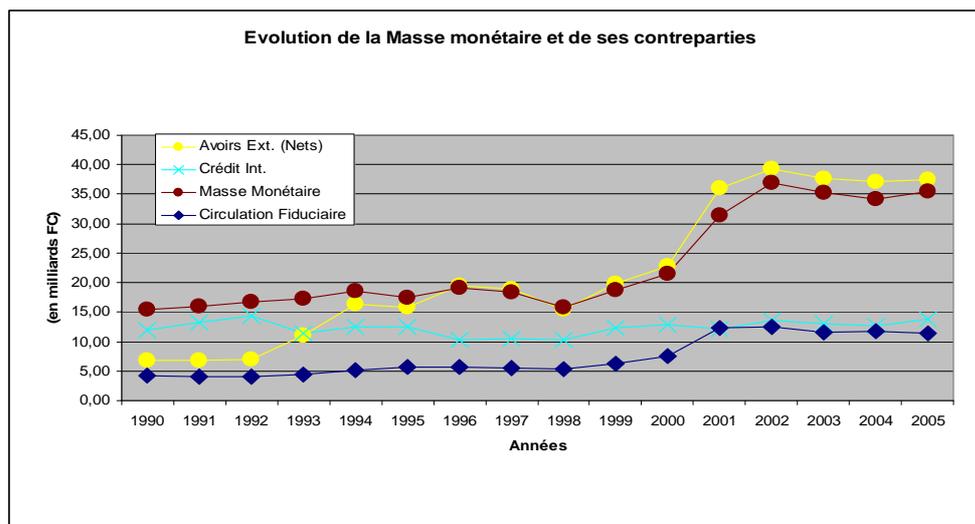
Le montant résiduel après déduction de ces charges sera réparti conformément à la loi organique fixant les quotes-parts comme suit:

- Union: 37,5%
- Ngazidja: 27,4%
- Anjouan: 25,7%
- Mohéli: 9,4%

Section II - La situation monétaire

Contrairement à l'année précédente, la masse monétaire a augmenté de 4%, passant d'un stock de 34,1 milliards FC en décembre 2004 à 35,4 milliards FC en décembre 2005. Cette hausse a concerné les dépôts à vue (+19,7%), la circulation fiduciaire marquant un retrait de 2,3%. L'augmentation du stock de monnaie est expliquée à la fois par l'amélioration des avoirs extérieurs nets et par la hausse de 9% du Crédit Intérieur, tirée essentiellement par le crédit à l'Etat.

Le taux de couverture de la masse monétaire par les avoirs extérieurs s'est par contre contracté, revenant de 109% en 2004 à 105% en 2005.



2.1 - La masse monétaire

Après la baisse observée au 1^{er} semestre, la masse monétaire s'est établie à 35,4 milliards FC au mois de décembre 2005 contre 34,1 milliards FC au mois de décembre 2004. Cette évolution a surtout concerné les dépôts à vue qui ont augmenté de 19,7%, portant le taux de la liquidité de la masse monétaire à 72% en décembre 2005 contre 69% en décembre 2004.

Les dépôts à la Banque Centrale ont progressé de 39,7%, notamment ceux effectués par les administrations locales et la caisse nationale d'épargne. Les dépôts auprès de la banque commerciale ont parallèlement augmenté de 16,4%, passant de 9,3 milliards FC en décembre 2004 à 10,8 milliards FC en décembre 2005, en relation avec l'amélioration des versements de billets en Euros dans les comptes à vue et la domiciliation des salaires des fonctionnaires, améliorant au passage le taux de bancarisation de la population, même si des retards de paiement s'accroissent.

Evolution de la masse monétaire					
Masse monétaire (en millions FC)	Déc. 2003	Déc. 2004	Juin 2005	Déc. 2005	Variation 05-04 (%)
Monnaie	24.793	23.368	22.857	25.383	+8,6
Circulation fiduciaire	11.505	11.730	10.186	11.456	-2,3
Dépôts à vue	13.289	11.637	12.671	13.927	+19,7
Banque centrale	2.213	1.933	2.236	2.701	+39,7
Trésor	400	400	400	400	-
Banque commerciale	10.675	9.304	10.036	10.826	+16,4
Quasi-monnaie	10.383	10.712	9.614	10.069	-6,0
Compte sur livret et à terme	8.650	8.140	7.511	7.470	-8,2
Compte d'épargne logement	302	340	343	350	+3,0
Autres	1.431	2.232	1.760	2.248	+0,7
Total de la masse monétaire	35.176	34.080	32.472	35.452	+4,0

Source : Banque Centrale des Comores, DESM

Tout en restant à un niveau relativement élevé, **la circulation fiduciaire** a reculé de 2,3% sur un an. Sa part dans le total de la masse monétaire a baissé de 2 points, revenant de 34% en 2004 à 32% en 2005, en dépit de l'augmentation des achats de billets en Euros, réalisés par les établissements financiers. L'accumulation des arriérés de salaires des agents de l'Etat et la faiblesse des recettes tirées des exportations ont fortement contribué à cette baisse.

La quasi-monnaie s'est inscrite en légère baisse (-6%), portant le niveau de l'épargne à 10 milliards FC en décembre 2005 contre 10,7 milliards FC en décembre 2004. Cette évolution a surtout concerné les comptes sur livret et à terme (-8,2%), tandis que les comptes d'épargne logement ont connu une hausse de 3%. La part de la quasi-monnaie dans le total de la masse monétaire est revenu de 31,4% en décembre 2004 à 28,4% en décembre 2005.

2.2 - Les contreparties de la masse monétaire

La position extérieure nette, principale source d'émission monétaire, s'est légèrement améliorée en 2005, passant de 37,1 milliards FC en décembre 2004 à 37,4 milliards FC en décembre 2005, en relation avec la hausse des achats de devises, estimés à presque 20 milliards FC en 2005 contre 18,3 milliards FC en 2004.

Les avoirs extérieurs nets de la banque centrale ont par contre reculé de 4,4%, en liaison avec l'accroissement des transferts débiteurs en règlement des importations et de la dette publique extérieure. Corrélativement à la baisse de la valeur des exportations, les établissements financiers ont eu davantage recours aux réserves de la Banque centrale pour le paiement des engagements extérieurs.

L'accroissement rapide de la valeur des importations a détérioré le taux de couverture extérieur, revenant de 13 mois en 2004 à 11 mois d'importations en 2005.

Evolution des contreparties de la masse monétaire					
Contreparties (en millions FC)	Déc. 2003	Déc. 2004	Juin 2005	Déc. 2005	Variation 05-04 (%)
Avoirs extérieurs (nets)	37.587	37.057	35.262	37.442	+1,0
Banque centrale	37.636	37.420	35.397	35.762	-4,4
Banque commerciale	- 49	- 363	-135	1.680	462,8
Crédit intérieur	13.133	12.671	13.359	13.830	+9,2
Créances sur l'Etat (adm. Cent)	1.604	2.170	2.987	3.468	+59,8
Créances brutes	3.420	4.238	4.471	5.157	+21,7
Dépôts de l'Etat (-)	1.816	2.068	1.485	1.689	-18,3
Crédit à l'économie	11.529	10.500	10.372	10.362	-1,3
Secteur public	155	235	184	104	-55,8
Secteur privé	11.374	10.265	10.189	10.258	-0,1
Autres postes nets	-15.545	-15.647	-16.149	-15.820	+ 1,1
Total des contreparties	35.176	34.080	32.472	35.452	+4,0

Source : Banque Centrale des Comores

Après un fléchissement en 2004, le **crédit intérieur** s'est nettement amélioré, passant de 12,7 milliards FC en décembre 2004 à 13,8 milliards FC en décembre 2005. Cette hausse a uniquement concerné les créances à l'administration centrale (+59,8%), qui a bénéficié en 2005, d'une avance statutaire de 1,5 milliard FC, en relation avec le déclassement de créances à long terme pour un montant de 1,5 milliard FC.

Section III - Le système bancaire

3.1 - Structure du système bancaire

Le système bancaire comorien n'a pas varié en 2005. Il est composé de trois banques, la Banque Centrale (BCC), la Banque Commerciale (BIC) et la Banque de Développement (BDC), des services financiers de la SNPSF (CNE) et de deux réseaux de caisses mutualistes décentralisées (SANDUK et MECK). Le Conseil d'Administration de la BCC a émis des avis favorables pour l'implantation de trois nouveaux établissements bancaires, en vue de favoriser un environnement concurrentiel du système bancaire.

Les opérations de court terme sont financées essentiellement par la banque généraliste de la place alors que la BDC est spécialisée dans le financement des crédits à moyen et long terme, notamment l'immobilier et les créations d'entreprises. Cet établissement ne collecte pas de dépôts du public mais tire ses ressources à partir d'emprunts auprès d'institutions étrangères.

Avec la scission de la SNPT devenue effective en avril 2005, la CNE, désormais placée sous l'autorité de la SNPSF, a enregistré une hausse des dépôts de sa clientèle, en relation avec la mise en place du système de domiciliation des salaires à la SNPSF. Les dépôts de la clientèle auprès de cet établissement sont soumis aux mécanismes des réserves obligatoires. L'activité de cette institution demeure inférieure par rapport à la potentialité qu'elle dispose, grâce notamment à sa large présence géographique dans les grandes régions du territoire

Les réseaux mutualistes des Institutions Financières Décentralisées (IFD) sont sous l'autorité de la BCC, conformément au décret du 22 juin 2004, portant réglementation des activités des Institutions Financières Décentralisées (IFD), élargissant le paysage bancaire comorien.

Principalement implanté dans l'Île d'Anjouan, le réseau des caisses SANDUK a été créé en avril 1993 avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD). Les Sanduk sont des associations de crédit et d'épargne décentralisées qui ont pour objectif d'offrir aux populations rurales l'accès aux services bancaires de proximité. A l'origine, la principale cible d'implantation a été les campagnes avec une stratégie de financement de projets agricoles de montants assez faibles, en s'appuyant sur la communauté villageoise pour le recouvrement des créances.

Les Mutuelles d'Épargne et de Crédit ya Komor (MECK) ont été créées officiellement en 1996 mais n'ont fonctionné qu'à partir de 1997. Elles mobilisent de l'épargne qu'elles restituent en crédits destinés à financer des activités sociales, productives et commerciales.

En termes de parts de marché, la Banque Commerciale conserve la première place dans la collecte des liquidités et dans la distribution des crédits à l'économie, avec 61% des parts de marché, de part et d'autre. En 1996, les parts de la BIC s'élevaient à 80% pour la collecte des dépôts et à 74% pour l'octroi des crédits.

Cette évolution, loin de traduire un recul de l'activité de cet établissement financier, témoigne plutôt de la montée en puissance des réseaux de micro-finance, implantés dans les zones jusque là non bancarisées, permettant au passage une diminution de la thésaurisation et une augmentation du taux de bancarisation de la population.

Evolution des parts de marché des organismes financiers dans la collecte des liquidités et la distribution des crédits à l'économie (en %) *

	Déc. 01	Déc. 02	Déc. 03	Déc. 04	Déc. 05*
Collecte des liquidités					
Banques Commerciales	75	73	67	64	61
BDC (tirages sur emprunts extérieurs)	5	3	4	3	1
Caisses d'Epargne et Mutualistes	20	24	29	33	38
SNPSF	5	5	5	6	7
MECK	8	11	16	18	21
SANDUK	7	8	8	9	10
Crédits à l'économie					
Banques Commerciales	71	71	67	64	61
Banque de Développement	14	9	8	4	4
Caisses d'Epargne et Mutualistes	15	20	25	32	35
SNPSF	3	2	5	4	4
MECK	5	10	12	18	20
SANDUK	7	8	8	10	11

Source : Banque Centrale des Comores, DESM.

* Encours de fin de période, chiffres provisoires

3.2 – L'activité des établissements financiers

L'activité du système bancaire s'est améliorée en 2005. Le total de bilan consolidé de tous les établissements a progressé de plus de 5%, en passant de 36,6 milliards FC en 2004 à 38,4 milliards FC en 2005, en liaison avec la croissance soutenue des institutions financières décentralisées (IFD).

Les dépôts de la clientèle se sont élevés à plus de 28 milliards FC, en hausse de 3,7% par rapport à l'année précédente. L'encours de crédit a par contre reculé. Ce fléchissement s'explique par la situation difficile que traverse le secteur de la vanille, qui a provoqué une légère détérioration de la qualité du portefeuille des établissements financiers.

Au 31 décembre 2005, le système bancaire est apparu suffisamment liquide et suffisamment capitalisé pour assurer la couverture des risques de contrepartie et affiche de bons indicateurs de solvabilité et de liquidité évoluant au-dessus des minimums réglementaires.

Cette situation, globalement positive, couvre des évolutions contrastées d'un établissement à un autre :

La Banque Commerciale a enregistré une hausse de 1,6 % de son activité par rapport à la même période un an plus tôt. Au 31 décembre 2005, les principales évolutions sont les suivantes :

- Augmentation des dépôts de la clientèle (0,4%)
- Consolidation de la trésorerie (28,5%)
- Baisse de l'encours de crédit (-3,9%)

La Banque de Développement (BDC) a enregistré une baisse de plus de 10% de son activité. En 2005, sa situation a été caractérisée par un recul de 28% de la trésorerie, une reprise de l'activité de crédit, et une baisse du taux d'endettement extérieur, en liaison avec le paiement des échéances de l'IDA et de l'Union Européenne.

Créée en Avril 2005 à la suite de la séparation de la SNPT, la Société Nationale des Postes et des Services Financiers, assure les services postaux et abrite les activités de la Caisse Nationale d'Epargne, des CCP, des Transferts Western Union et réalise des Opérations de Change.

En 2005, les activités de la CNE et de CCP ont été marquées par une hausse des dépôts de la clientèle (+12%), une baisse de l'encours de crédit (-7%) et une consolidation de la trésorerie.

En 2005, les transferts de fonds avec l'étranger ont poursuivi la tendance à la hausse constatée depuis l'ouverture. Les mouvements créditeurs ont progressé de 16% en 2005 contre une progression de 17% en 2004.

Les achats de billets en Euros ont également enregistré une hausse, passant de 1,1 à 1,9 milliard FC.

Les Institutions Financières Décentralisées ont enregistré une forte croissance de leur activité, marquée par une hausse des encours de dépôts et de crédits et par une augmentation du nombre d'adhérents.

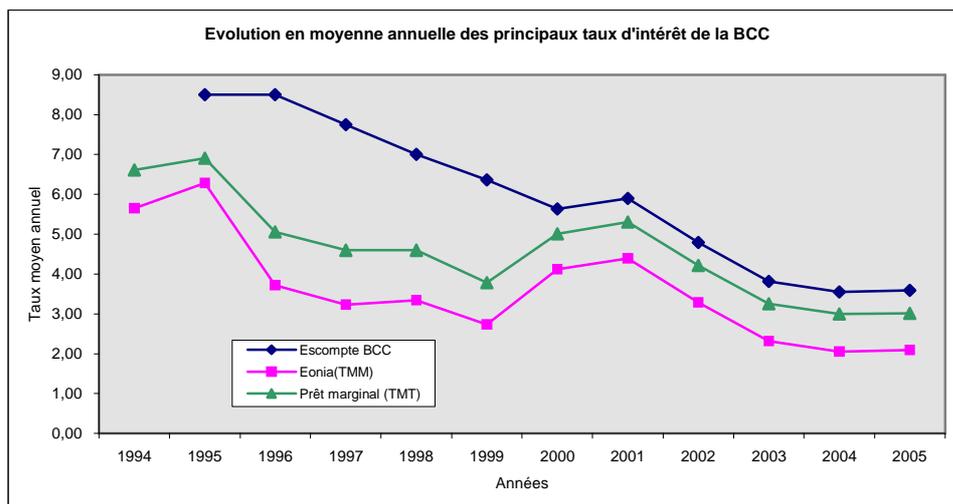
Le réseau MECK, constitué de 12 mutuelles de base, a enregistré une hausse de plus de 22% des dépôts et de 12% des crédits, ainsi qu'une amélioration de près de 25% du nombre d'adhérents.

L'activité du réseau des SANDUK a progressé en 2005. Constitué de trois Unions Régionales autonomes, les encours de dépôts et de crédits ont progressé respectivement de 13% et de 14% pendant que le nombre d'adhérents augmentait de 6%.

3.3 - Les conditions de banques

Au cours de l'année sous revue, l'EONIA s'est établie en moyenne à 2,09% contre 2,05% en 2004. Cette tendance a porté à la hausse le taux de la BCC, indexés à l'EONIA.

Les autorités monétaires se sont prononcées en faveur d'une révision à la baisse du taux de rémunération des dépôts d'épargne de 3,5% à 3% à partir du 1^{er} janvier 2005. Au niveau des taux d'intérêt débiteurs, la fourchette [8%-14%] a été maintenue, tout en laissant aux banques la liberté de fixer leurs taux, dans ces limites.



Des décisions de politique monétaire, prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2006, ont été adoptées en décembre 2005 : le taux de rémunération des réserves obligatoires a été ramené de EONIA - 1/8 à EONIA - 1/4 et celui des réserves libres de EONIA à EONIA - 1/8, le taux de rémunération des dépôts d'épargne de 3% à 2,5% et les taux d'intérêt débiteurs de [8%-14%] à [7%-14%].

Les transferts des migrants

Les transferts de fonds des migrants représentent une source importante et croissante de revenus et de capital pour de nombreux pays en développement. Aux Comores, ils constituent la première source de financement externe, représentant 15% du Pib environ. Ces mouvements de fonds, provenant essentiellement de la communauté comorienne résidant en France, sont évalués à environ 20 milliards FC en 2005. Le circuit informel est le moyen de transfert le plus couramment utilisé, les voyageurs venant aux Comores servant d'intermédiaire.

Au niveau local, une grande partie de ces transferts est canalisée par les établissements financiers à travers les opérations de change manuel dans les guichets, et l'autre partie thésaurisée, alimentant le plus souvent le commerce informel. La valeur des billets en Euros thésaurisés et en circulation est estimée à 6 milliards FC.

La préférence des transferts par la voie informelle peut s'expliquer par :

- l'origine des fonds, liée à une pratique traditionnelle des tontines,
- le coût relativement élevé des transferts par le circuit formel,
- la faible bancarisation de la population, accentuée par l'étroitesse du système bancaire et une très faible couverture géographique des établissements financiers,
- la méconnaissance des mécanismes et des voies de transfert,
- le nombre élevé d'envois de faible montant, variant entre 50 et 200 Euros.

Pour de nombreuses familles, ces transferts représentent les principales sources de revenus servant le plus souvent à payer une facture d'électricité, de téléphone ou la scolarité des enfants. Les transferts de gros montants proviennent essentiellement des cotisations entre les gens de même village et sont destinés aux associations villageoises pour financer des activités sociales (la construction d'écoles communautaires, de dispensaires et de bibliothèques, l'aménagement des centres sportifs). Ces transferts peuvent être également destinés à la construction de maisons individuelles ou tout simplement au financement du grand mariage. Ainsi, ces ressources financent pour l'essentiel les dépenses des ménages, les investissements collectifs et ne concernant que dans une moindre mesure l'épargne et les investissements productifs.

Les transferts par la voie formelle s'effectuent essentiellement par les sociétés de transfert d'argent, les banques ne canalisant qu'un montant assez faible. En 2005, le montant des transferts utilisant cette voie s'est élevée à 7,3 milliards FC contre 6,4 milliards FC en 2004, après 5,2 milliards FC en 2003.

Les perspectives à court terme d'élargissement du système bancaire, notamment l'implantation de nouvelles banques commerciales, l'agrément accordé à de nouvelles sociétés de transfert d'argent et l'intégration effective du premier réseau de micro finance dans l'environnement bancaire, sont de nature à développer et à encourager les transferts par le circuit financier formel.

L'intégration effective du premier réseau de micro finance dans l'environnement bancaire a contribué à l'ouverture des comptes des Comoriens non résidents et tend à accroître les mouvements de transfert du fait :

- d'une forte couverture géographique des deux réseaux,
- de la possibilité de créditer ces comptes de l'extérieur.

Des initiatives pour favoriser et développer un partenariat entre les réseaux des institutions de microfinance avec des établissements mutualistes français sont en cours, en vue de mieux organiser le circuit, de réduire les coûts de transfert et d'habituer les migrants à utiliser la voie formelle grâce à la présence de guichets sur tout le territoire français. La Banque Centrale, en plus des conseils apportés, peut participer également au circuit via les comptes des institutions de microfinance ouverts dans ses livres, permettant de consolider les avoirs extérieurs, de limiter le phénomène de thésaurisation et la circulation des billets en Euro.

*Achats de billets en Euros par la Banque centrale
et les transferts d'argent via les banques et les intermédiaires agréés.*

	En milliards FC		
	2003	2004	2005
Banque centrale	10,9	16,3	18,3
Banques, Agences de transfert,	5,2	6,4	7,3

CHAPITRE V

L'ADMINISTRATION, L'ACTIVITE ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE

Section I - L'organisation

1.1 - L'Administration

La composition du Conseil d'Administration de la Banque a fait l'objet de deux changements au cours de l'année 2005 :

M. Bernard ENFRUN est remplacé par M. Philippe BONZOM, comme administrateur au conseil d'administration.

Mme Bérengère QUINCY est remplacée par M. Jean-Christophe DEBERRE.

M. Ahamadi ABDOULBASTOI, Administrateur titulaire, a été nommé Ministre des Finances de l'Union des Comores. Cette fonction étant incompatible avec la qualité d'administrateur de la Banque Centrale et en attendant la nomination d'un nouvel administrateur, M. Yahaya Ahmed Houmadi, administrateur suppléant, a remplacé M. ABDOULBASTOI.

Au 31 décembre 2005, le Conseil d'Administration était composé de :

MM. : Salim AHMED ABDALLAH, Président
Ali NASSOR
Madi AHAMADA
Michel JACQUIER
Philippe BONZOM
Rémy RIOUX
Jean-Christophe DEBERRE

Le collège des Censeurs était composé de :

MM. MOINDJIE SAADI
Michel REVEYRAND

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois : en séances ordinaires, le 30 juin 2005 à Paris et le 11 décembre 2005 à Moroni et le 12 décembre à Mohéli, et en séance extraordinaire, le 12 septembre 2005 à Paris. L'objet de ce Conseil extraordinaire portait notamment sur les nominations du Gouverneur de la Banque Centrale, M. Ahamadi ABDOULBASTOI et du Vice-Gouverneur M. Mzé Abdou MOHAMED CHANFIOU, en remplacement de MM. Ibrahim BEN ALI et Gérard MORTON, respectivement.

Pour la première fois, les fonctions du Vice-Gouverneur sont assurées par un Comorien.

1.2 - Les effectifs

Au 31 décembre 2005, en dehors du Gouvernement de la Banque, les effectifs s'élevaient à 33 agents contre 34 agents titulaires en 2004, répartis selon les catégories suivantes : quatre cadres supérieurs, neuf cadres moyens, treize employés et sept agents de service.

Au cours de l'année, la Banque a bénéficié de la présence de deux stagiaires.

Section II - Les activités de la Banque

2.1 - L'ouverture de l'agence de Mohéli

Le 12 décembre 2005, la Banque Centrale a procédé à l'inauguration officielle de l'agence de Mohéli en présence des plus hautes autorités de l'Etat, du Gouvernement de la Banque et des membres du Conseil d'Administration. Cette implantation vient renforcer le processus de décentralisation économique en cours, en assurant désormais la présence de la Banque Centrale sur les trois îles.

La Banque Centrale a procédé au recrutement d'un cadre moyen et de deux caissiers pour l'agence de Mohéli, dont l'activité a effectivement démarré le 19 mai 2006. Les nouvelles recrues, qui ont bénéficié d'une formation initiale à la caisse de Moroni, sont assistées pendant six mois par un caissier détaché du siège de Moroni.

2.2 - Les billets et pièces en circulation

En 2005, la circulation fiduciaire a enregistré une baisse de 2,3%, revenant de 11,7 milliards FC en 2004 à 11,5 milliards FC en 2005. La coupure de « 10.000 FC » représente en valeur, plus de la moitié des billets en circulation, au détriment de la coupure de 2.500 FC, qui a été retirée officiellement de la circulation. La part des autres coupures dans la circulation fiduciaire est restée pratiquement stable.

Comme les années précédentes, le taux de croissance des pièces en circulation s'est situé autour de 7%.

Les opérations de guichets ont globalement progressé, du fait de l'augmentation des opérations d'achats d'euros, mais également de celles du Trésor et des Institutions Financières Décentralisées.

Au niveau du tri, l'activité s'est améliorée par rapport à l'année précédente surtout à Moroni avec l'affectation de trois agents en permanence. Le billet de 500 FC enregistre le taux de récupération le plus faible parmi les cinq coupures existantes, car il est non seulement le plus répandu, mais aussi le plus manipulé : c'est un « billet de poche ». En revanche, le billet de 10.000 FC connaît un taux plus élevé : c'est un billet de portefeuille.

La Banque Centrale des Comores renouvelle sa gamme de billets. La nouvelle gamme sera composée de cinq coupures : 10.000, 5.000, 2.000, 1.000 et 500 FC, la coupure de valeur faciale de 2.500 FC étant abandonnée. Les billets de cette nouvelle gamme sont modernes, par leur conception – avec la création d'un effet de gamme – par l'absence d'une marge blanche autour du billet et par la teinte du papier dans la couleur dominante du billet. Ils sont pratiques avec des dimensions réduites par rapport à la gamme actuellement en circulation et assurent une meilleure maniabilité et une conservation assez aisée dans les portefeuilles.

Le style et l'architecture des billets sont restés fidèles à la représentation de la culture, de la flore et de la faune comoriennes. Les billets présentent une dominante de couleurs bien marquées, qui les différencie des billets multicolores traditionnels, permettant ainsi une identification rapide et simple de la coupure.

Le 30 décembre 2005, la Banque Centrale a débuté la circulation deux nouveaux billets de valeur faciale de 1.000 FC et de 2.000 FC. Les coupures de 500 FC et de 10.000 FC seront mises en circulation en août et la coupure de 5.000 FC en fin d'année 2006.

Ce renouvellement de la gamme traduit la volonté de la Banque de lutter contre la falsification et d'offrir à la population des billets de qualité, en termes de durabilité et surtout de sécurité, grâce aux nouvelles technologies de fabrication.

2.3 - Les systèmes de paiements et de règlements

Pour améliorer l'utilisation des moyens de paiements dans un environnement bancaire en plein essor, la Banque Centrale s'est dotée, avec l'aide de la Banque de France, des moyens techniques et juridiques permettant la mise en place de la première chambre de compensation des Comores. Une Convention de compensation a été signée le 27 avril 2006 entre les trois premiers émetteurs des chèques (la BCC, la BIC et la SNPSF).

Un Groupe technique sur les systèmes de paiements (G T S P), composé de représentants des institutions participant à la Chambre de compensation, a été créé et aura pour principale mission la mise en place d'un fichier central des impayés sur chèque, notamment la définition de l'identifiant, la standardisation des valeurs à échanger et des formats des informations échangées dans le système de compensation et la promotion de l'interbancaire des distributeurs automatiques de billets (DAB).

2.4 - Les autres activités de la Banque

L'élaboration des données monétaires

En 2005, les données monétaires et bancaires relatives aux situations des banques et des établissements financiers ont été établies et élaborées à la fois sous le format « traditionnel » mais aussi conformément aux recommandations du FMI, sous le « format de déclaration standardisée » (FDS).

Une évolution importante a été effectuée avec l'intégration dans le système des déclarations des MECK à partir de janvier 2006.

En effet, ces institutions qui ont obtenu l'agrément du Ministre des Finances et du Budget le 18 octobre 2005, sont désormais soumises aux mêmes obligations de déclaration.

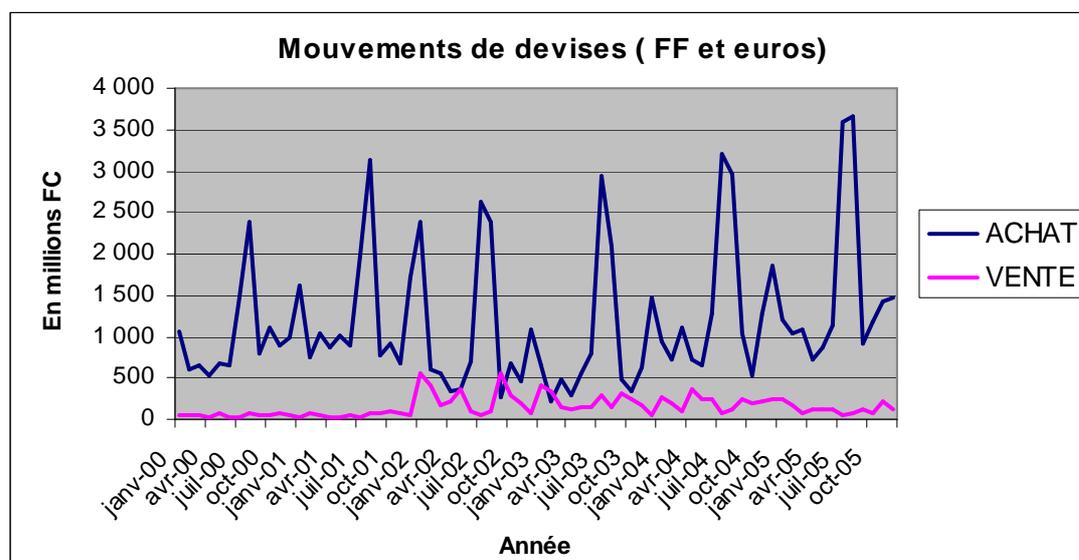
Cet élargissement des établissements permettra de calculer la masse monétaire au sens large, en insérant les données consolidées des MECK et de la SNPSF.

Les opérations de change

<i>Evolution annuelle des opérations en devises à la BCC (en millions FC)</i>								
	Achats				Ventes			
	2002	2003	2004	2005	2002	2003	2004	2005
Moroni	11.541	9.847	14.481	16.041	2.734	2.124	1.673	1.299
Mustamudu	916	1.089	1.832	2.231	334	369	791	170
Total	12.457	10.936	16.313	18.272	3.068	2.493	2.464	1.469

Source : BCC

Les achats d'euros ont progressé de 12%, consolidant la hausse observée l'année dernière (+49%) tandis que les ventes ont accusé un recul de 40%, confortant l'hypothèse d'une possible reconstitution des encaisses thésaurisées en devises.



Les concours à l'Etat

En accord avec les dispositions des articles 16 et 17 de ses Statuts et conformément à la décision du Conseil d'Administration du 12 décembre 2005, le montant de l'avance statutaire dont l'Etat peut bénéficier est passé de plus de 3 milliards FC en 2004 à 4,2 milliards FC en 2005, en liaison avec la hausse des recettes intérieures de l'Etat en 2004 et le déclassement en octobre 2005 de 1,5 milliard FC d'encours de créances à l'Etat en dette à long terme. L'Etat a pu tirer à hauteur de cette somme, montant intégralement remboursé.

Le refinancement du système bancaire

Comme pour les années précédentes, la Banque Centrale n'a pas eu à pratiquer d'opérations de refinancement vis-à-vis des banques et des établissements financiers de la place. L'abondance de la liquidité pour la plupart des établissements combinée à la quasi stabilité de l'activité économique expliquent cette situation.

Le Compte d'Opérations

La moyenne trimestrielle des avoirs déposés en compte d'opérations a diminué de 17,8% par rapport à 2004 contre une baisse de 1,6% l'année dernière.

Solde mensuel moyen du Compte d'opérations		<i>(en millions FC)</i>			
Rubriques	2001	2002	2003	2004	2005
1 ^{er} trimestre	23.362	32.757	34.988	33.530	28310
2 ^o trimestre	20.626	34.694	35.011	34.858	28716
3 ^o trimestre	26.237	34.266	34.575	35.852	27699
4 ^o trimestre	31.867	34.342	33.595	31.755	27045
Moyenne annuelle	25.523	34.015	34.542	33.999	27.943

Source : BCC

Le solde moyen du compte d'opérations s'est établi à 27.943 millions FC en 2005 contre 33.999 millions FC un an plus tôt après 34.542 millions FC en 2003. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation des mouvements débiteurs en règlement des importations, par la diminution des tirages sur emprunts extérieurs et par les difficultés rencontrées dans l'expédition des billets en euros.

La rémunération servie sur le compte d'opérations, indexée à partir du 1^{er} janvier 1999 sur le taux du prêt marginal au jour le jour de la BCE, s'est située, en moyenne pour l'exercice 2005 à 3,02% contre 3% en 2004 et 3,26% en 2003.

Moyenne trimestrielle du taux de rémunération du compte d'opérations			
1 ^{er} trimestre 05	2 ^{ème} trimestre 05	3 ^{ème} trimestre 05	4 ^{ème} trimestre 05
3.00	3.00	3.00	3.0679

Le produit de cette rémunération s'est élevé à 855 millions FC, en diminution de 128 millions par rapport à celui atteint en 2004.

Les textes réglementaires préparés par la BCC.

Afin de tenir compte de l'intégration effective des Institutions Financières Décentralisées, la Banque Centrale a harmonisé la réglementation prudentielle et a élaboré de nouveaux textes d'application du décret réglementant l'activité des Institutions Financières Décentralisées. Ces textes d'application concernent aussi bien les institutions financières décentralisées que les banques et les autres établissements financiers.

Le texte portant réglementation des conditions d'utilisation du chèque a été adopté par décret le 28 novembre 2005. Cette réglementation attribuée à la banque centrale le pouvoir d'assurer la centralisation des informations et de définir, entre autres, le chèque, la transmission du chèque, les conditions de recours en cas de non paiement, les incidents et les sanctions encourues.

Les Missions et Formations

Durant l'année 2005, la Banque a participé à de nombreuses rencontres internationales:

- Les réunions de la Zone franc,
- Les réunions des Gouverneurs des Banques Centrales du Comesa et des pays francophones,
- Les réunions Groupe des superviseurs des pays francophones,
- Les Assemblées générales du FMI.

Les cadres de la Banque ont par ailleurs bénéficié de plusieurs formations, participant par exemple à des séminaires sur les statistiques monétaires ou encore sur l'institutionnalisation des institutions de microfinance.

La Banque a également bénéficié de l'assistance technique :

- du FMI pour une formation à l'établissement de la balance des paiements selon la méthodologie du 5^{ème} manuel,
- de la BDF et de l'IEDOM dans le domaine informatique et pour l'installation du logiciel fiducia à la caisse.

Section III - Les comptes de la Banque

3.1 - Le bilan

Au 31 décembre 2005, le total du bilan de la Banque a enregistré une baisse de 1,2% par rapport à 2004, s'établissant à 46,2 milliards FC contre 46,7 milliards FC en 2004. Cette évolution est imputable à la dégradation des avoirs extérieurs nets.

A l'actif, les avoirs extérieurs nets ont reculé de 4,4%, revenant de 38 milliards en 2004 à 36,3 milliards en 2005, suite à la hausse des mouvements débiteurs, conséquence de la détérioration du solde courant de la balance des paiements.

Les avances statutaires consenties à l'Etat se sont accrues en 2005, passant de 3 milliards FC en 2004 à 4,2 milliards en 2005. Cette situation est expliquée par l'amélioration constante des recettes publiques, observée ces trois dernières années.

Au passif, la principale évolution a porté sur les dépôts de l'administration centrale qui ont augmenté de 22,6% tandis que ceux des entreprises publiques reculaient de près de 35%, revenant de 1,3 milliard FC en 2004 à 854 millions FC en 2005.

Les dépôts des banques et établissement financiers ont enregistré une légère baisse de 0,4%.

Le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs s'est établi 123%, pour une norme de 20%, conformément aux accords de coopération monétaire.

3.2 - Le compte de résultat

L'exercice 2005 s'est caractérisé par une diminution du résultat bénéficiaire, qui s'est situé à 128 millions FC en 2005 contre 207 millions FC en 2004, soit une baisse de 38,2% par rapport à l'exercice 2004.

Les produits (hors produits exceptionnels, commissions et autres produits) ont enregistré une forte baisse, s'établissant à 855 millions FC en 2005, après 1,1 milliard FC en 2004 et 1,2 milliard FC en 2003. Cette baisse a résulté principalement du recul de l'encours des avoirs dans le compte d'opérations.

Les autres produits sont en hausse de 38%, grâce notamment aux opérations avec la clientèle, les commissions sur transferts enregistrant une hausse de 302%.

Les charges de l'exercice se sont élevées à 1,3 milliard FC en 2005, en baisse de 17,1 % par rapport à 2004. Cette évolution résulte de la baisse des charges exceptionnelles et des dotations aux amortissements qui ont représenté plus de 18% du total des charges, après 34% l'année précédente.

Les frais de personnel se sont inscrits en hausse de près de 6%, représentant 12% du total des charges. Les frais généraux ont augmenté par rapport à l'année précédente, atteignant 231 millions FC contre 201 millions FC en 2004. Les charges exceptionnelles ont diminué, passant de 258 millions en 2004 à 59 millions en 2005.

La BCC a dégagé, au cours de cet exercice, un résultat positif de 128 millions FC contre 207 millions FC en 2004, soit une baisse de 38%.

Bilan au 31 décembre 2005

(en millions FC)

Actif	2004	2005	Passif	2004	2005
Avoirs extérieurs *	37.979	36.304	Engagements à vue	29.936	29.525
.Compte d'opérations	31.500	25840	.Billets et monnaies émis	11.896	11599
.Billets zone franc	5.662	9614	.Dépôts Banques Inst.Fina.	14.973	14911
.Avoirs en or	90	123	.Dépôts des entr.pub.	1.316	854
.Autres avoirs	727	727	.Dépôts comptables pub.	1.751	2147
Autres actifs	4.598	4.430	.Transferts à régler	0	3
			Autres	0	10
Créances sur l'Etat *	3.457	4556	Engagements à terme	4598	4430
.Avance BCC Trésor	3.029	4141	.Concours FMI	0	0
.Concours FMI	0	0	.Autres engagements	4598	4430
.Allocations DTS utilisés	428	416	Compte de régularisation	44	238
Créances/Banq.Ins.Fin.	0	0	Compte de capital	11965	11.900
Autres Créances		44	.Capital	1100	1.100
Créances douteuses	30	42	.Réserves	10185	10.249
Provisions		-40	.Allocations DTS	428	413
Compte de régul. Divers	90	372	.Provisions	252	138
				-	
Immobilisations	596	513	Résultat en instance d'affectat°	207	128
			Réserve spéc. garantie change		-
Total	46750	46221	Total	46750	46221

Source : Banque Centrale des Comores

- :* Série révisée, tenant compte des modifications portées sur les créances à l'Etat, poste FAS du FMI, dans la situation comptable.

Compte de résultat

(en millions FC)

Charges	2004	2005	Produits	2004	2005
Intérêts et commissions	354	341	Intérêts / Compt.Opérat	1.003	855
Charges sur matériel D'émission	86	295	Agios de réescompte	0	0
Charges du personnel	153	162	Intérêts/avances au Trésor	104	144
Impôts et taxes	-	-	Commissions sur transferts	49	197
Frais généraux	201	231	Produits exceptionnels	634	5
Dotations Amort.Prov.	547	237	Autres produits	16	252
Charges exceptionnelles	258	59			
Résultats	207	128			
Total	1.806	1453	Total	1.806	1453

